



HENRIDORFF

Bulletin municipal n° 20

Décembre 2008
Publication gratuite

Renseignements pratiques

- ◆ Pompiers Urgence 18
- ◆ Pompiers Phalsbourg 03 87 24 14 90
- ◆ Pompiers de Henridorff
 Chef de corps : Arsène Noblet
 - Domicile 03 87 25 32 98
- ◆ Gendarmerie de Phalsbourg 17
- ◆ SAMU 15
- ◆ S.M.U.R 03 87 03 66 66
- ◆ Electricité de France 03 87 03 11 97
- ◆ Mairie
- ◆ - tél. 03 87 25 30 49
- ◆ - fax 03 87 25 35 89
- ◆ Ecole maternelle « Grand'rue » 03 87 25 40 02
- ◆ Ecole maternelle « rue de l'Eglise » 03 87 25 47 88
- ◆ Ecole primaire 03 87 25 42 46
- ◆ O.N.F. 03 87 25 33 25
- ◆ Presbytère Catholique 03 87 25 36 68
- ◆ Salle socioculturelle 03 87 25 40 25
- ◆ Le responsable de la salle 03 87 25 30 89
- ◆ Vestiaires du terrain de foot 03 87 25 43 67



E-mail : henridorff.mairie@wanadoo.fr

E-mail : henridorff.mairie@free.fr

Site internet : www.henridorff.com



L'équipe municipale

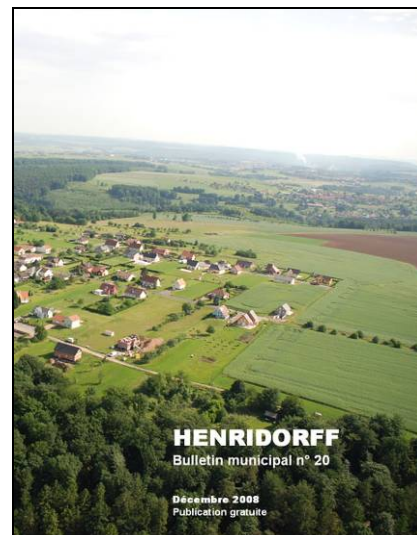
Horaires d'ouverture de la mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public les jours suivants :

- ◆ Mardi de 19 h 00 à 20 h 00
- ◆ Samedi de 11 h 00 à 12 h 00

Permanences du maire et des adjoints

- Mardi de 19 h 00 à 20 h 00
- Jeudi de 19 h 00 à 20 h 00
- Autres disponibilités sur rendez-vous



Sommaire

Renseignements pratiques	1
Vœux	2
Editorial	3
Informations	5 à 12
Les faits marquants	13 à 18
A l'écoute des écoles	19 à 22
Le budget 2008	23
Les investissements	24 à 27
Calendrier des manifestations	28
La vie associative	29 à 55
Histoire locale	56 à 57
Julien Freund	58
Etat civil	59
Bienvenue aux arrivants et l'urbanisme à Henridorff	60

Bulletin Municipal : Responsable de la publication Jean-Jacques Kaiser

Ont participé à la rédaction : Jean-Jacques Kaiser - Jocelyne Kahl - Christine Bouché - Philippe Kullmann - Sonia Klein - Jean-Luc Burckel- Bernard Kalch
 Cédric Habert - Arsène Noblet - Simone Weber - André Martinelle - Alain Krumenacker - Fabrice Tisserand - Marie-Andrée Krumenacker - Muriel Bello
 Janique Gubelmann - Jean-Marc Noblet - Lisa Diemer - Jean-Pierre Thomas - Yannick Eon - Mireille Mathis - Nathalie Moutier - Pascale Riedinger- Auguste Kolopp



Le Maire,
les Adjoints,
les Conseillers Municipaux,
ainsi que le personnel Communal
vous souhaitent un Joyeux Noël
et vous présentent les Meilleurs Voeux
pour l'An Nouveau.

Editorial



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

L'équipe municipale est, en cette fin d'année, à 9 mois du mandat que vous lui avez confié. Il est légitime de vous présenter le travail accompli et d'en mesurer les effets sur la vie de notre chère petite commune.

A travers ce bulletin, « l'équipe municipale » s'est appliquée à vous rendre compte des décisions du conseil municipal et à vous tenir informés des évènements marquants de la vie de Henridorff.

Au-delà de la gestion du quotidien d'une commune, nous nous sommes efforcés d'agir pour l'avenir, avec pour objectif d'offrir des opportunités en matière de bien-être.

La réalisation des travaux s'est faite naturellement à l'échelle de Henridorff avec les moyens qui sont les siens et surtout grâce aux financements du département, sans lesquels rien n'aurait été possible.

Les projets programmés pour 2009 concernent tout particulièrement :

- *la rénovation de la salle socioculturelle avec le remplacement du chauffage et de la réfection de la peinture à l'intérieur ;*
- *l'extension de l'aire de jeux ;*
- *l'implantation d'un terrain multisports à proximité de la salle ;*
- *l'extension de la voirie rue de la Paix.*

Je ne voulais pas terminer mon propos sans remercier tout particulièrement les adjoints, les conseillers municipaux pour leur investissement, le personnel communal et les responsables des associations pour leur implication dans la vie quotidienne.

Je remercie aussi ceux qui viennent à la mairie pour me faire part de leurs critiques, de leurs propositions, de leurs soutiens et de leurs encouragements. Je ne conçois pas d'être maire sans être proche de vous ; je m'engage donc à publier une Gazette en juillet et le bulletin municipal en décembre et bien sûr je vous invite à consulter notre site internet qui bénéficie d'une mise à jour quotidienne : il vous tiendra régulièrement informés de toutes les nouveautés de la localité.

Permettez-moi de vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2009.

Jean-Jacques Kaiser

Maire





-----Vous avez dit : « Monsieur le Maire ? »

Ils sont inscrits dans l'histoire d'HENRIDORFF,
tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

1815 Jacques NOBLET	1905 Antoine BURCKEL
1821 François MARTIN	1909 François NOBLET
1826 Antoine SCHWARTZ	1918 Pierre HEITZMANN
1833 François Xavier NOBLET	1918 Antoine BURCKEL
1835 Michel KRUMENACKER	1918 Auguste SCHNEIDER
1838 François MARTIN	1922 Auguste SEYER
1840 Jean-Baptiste KROMENACKER	1925 Ignace MOUTIER
1843 Jean MOUTIER	1926 Auguste SCHNEIDER
1845 Louis MATHIS	1928 Sébastien SOULIER
1848 François MARTIN	1929 Eugène BARBARAS
1853 Charles ISAAC	1933 Auguste SEYER
1855 Jean-Georges MATHIS	1940 Charles MARTIN
1863 François MOUTIER	1940 Lucien KRUMENACKER (3 mandats)
1865 Joseph HENRY	1959 Camille ISAAC (4 mandats)
1871 Antoine THOMAS	1983 Oscar ELSENSOHN
1881 Pierre MARTIN	1989 Auguste KOLOPP
1887 Antoine GOESTER	1995 René HEITZMANN (2 mandats)
1891 François NOBLET	2008 Jean-Jacques KAISER
1902 Léon KRUMENACKER	





La Communauté de Communes
du Pays de Phalsbourg
vous présente tous ses
meilleurs voeux pour

2019

Des services pour la population

La Banque intercommunale de matériel :

Elle met à disposition des associations, des communes et des particuliers :

- 18 tentes de réception avec leurs lots d'éclairage toutes sur une remorque de transport.
- 200 m de barrières de ville
- 2 groupes électrogènes
- **2 générateurs de chaleur**
- un ensemble de sonorisation
- des grilles d'exposition

N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes, à votre disposition pour tous renseignements ou demande de location.

NOUVEAU !
2 générateurs
de chaleur
à disposition



Banque intercommunale de matériel

Contact : André Rouschmeyer
Tél. 03 87 24 40 40 - Portable 06 32 54 46 74
contact@paysdephalsbourg.fr



Nos tarifs livraison comprise

- Repas standard : 6,80 €
- Repas avec un régime spécial : 6,90 €
- Repas midi/soir standard : 11,30 €
- Repas midi/soir régime spécial : 11,40 €

Trois régimes spéciaux sont disponibles : repas diabétique, repas sans sel et repas diabétique/sans sel.

Le service de portage à domicile :

Une formule complète avec le repas du midi et du soir comprenant entrée ou fromage, un plat et un dessert.

Comment bénéficier du service ?

Formule souple, il est possible de commander les repas de façon régulière ou ponctuelle sur simple appel téléphonique. Les menus sont connus à l'avance et chacun peut choisir le(s) jour(s) où il souhaite être livré (sauf samedi et dimanche).

Attention :

les repas livrés le lundi sont à commander le vendredi avant 10h00.



La Médiathèque Intercommunale :

Plus de 5.000 livres, près d'une centaine de CDroms et de nombreuses revues sont gratuitement à votre disposition dans notre médiathèque.

Véritable cybercentre, elle propose aussi un accès libre à internet, des animations et des expositions autour de la lecture pour enfants et pour adultes.

Rendez-vous à la médiathèque Intercommunale avec un justificatif de domicile pour retirer **gratuitement** votre carte individuelle Médiathèque Intercommunale. Elle vous permettra d'emprunter gratuitement 4 documents par personne pour une durée de 3 semaines, de participer aux animations de la médiathèque et de surfer sur le net.



Médiathèque Intercommunale

1 Place de la Grotte - 57405 ARZVILLER

Tél. 03 87 07 96 16

Email: mediatheque@paysdephalsbourg.fr

HORAIRES :

Mardi 16h30 à 20h00 - Mercredi & samedi de 10h00 à 12h00

En dehors des heures d'ouverture de la médiathèque, vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes au 03 87 24 40 40

Tri sélectif & collecte de Déchets



N'oubliez pas de sortir les bacs la veille de la collecte de déchets ou du tri sélectif !

Vous trouverez les dates de collecte et les consignes de tri sur votre calendrier de collecte.

En cas de doute, n'hésitez pas à appeler la Communauté de Communes au 03 87 24 40 40.

Pour recycler, il faut trier !



Attention !

A compter du 1er janvier 2009, les bureaux et la banque de matériel de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg sont transférés au

**18, 20 rue de Sarrebourg
57370 MITTELBRONN**

Tél. 03 87 24 40 40 - Fax 03 87 24 40 52

Site Internet : www.paysdephalsbourg.fr

E-mail : contact@paysdephalsbourg.fr

Ouverture :

du lundi au jeudi : 8h-12h & 14h-17h, le vendredi : 8h-12h

La fiscalité communale à HENRIDORFF



La Taxe d'Habitation

La taxe d'habitation s'applique à tous les ménages occupant un logement, qu'ils soient locataires ou propriétaires à la date du 1^{er} janvier de l'année d'imposition. En cas de déménagement en 2008, une seule taxe est due, celle pour le logement occupé le 1^{er} janvier de cette année, quelle que soit la durée de l'occupation de ce logement. Le montant de la taxe d'habitation est établi en fonction de la valeur locative moyenne déterminée par chaque commune en fonction de la valeur locative cadastrale réactualisée. En clair, chaque commune détermine chaque année la valeur locative moyenne en faisant le rapport entre le montant total des valeurs locatives des habitations sur le territoire communal et le nombre de biens. La valeur locative d'un bien dépend de sa catégorie fiscale. Il existe huit groupes, de 1 à 8 (1 pour le grand standing, 8 pour l'insalubre). Cette répartition dépend du confort (points d'eau, nombre de salles de bain, etc.), de la surface, de la qualité de la construction ou du caractère architectural. A chaque catégorie fiscale correspond un prix au mètre carré, qui est fonction du niveau des loyers en vigueur en 1970, actualisé en 1980 et revalorisé annuellement selon un indice national.

Ainsi chaque habitation dispose d'une valeur locative « virtuelle » à laquelle est appliqué un taux voté par le Conseil Municipal. Cette valeur locative est revalorisée de part la loi chaque année (1,8% en 2008).

Qui peut être exonéré ?

La taxe d'habitation peut faire l'objet d'exonération totale ou partielle. D'abord, des abattements sont prévus en fonction des revenus du foyer fiscal et du nombre de personnes à charge. Ensuite, certaines personnes titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, l'allocation supplémentaire d'invalidité, l'allocation aux adultes handicapés, les personnes âgées de plus de 60 ans et non redevable de l'ISF ou les bénéficiaires du RMI, peuvent prétendre à une exonération totale de la taxe d'habitation sous conditions. Le revenu fiscal ne doit pas dépasser 9 560 euros pour une personne seule, majoré de 2 553 euros par demi-part supplémentaire.

La particularité de HENRIDORFF

Depuis au moins 1980, vous bénéficiez sur votre avis de Taxe d'Habitation d'un abattement général à la base de 15%. Ce qui signifie que les ressources de la commune de HENRIDORFF ont été minorées de 5000 à 6000 € chaque année depuis cette date.

Pour des raisons de saine gestion * et pour faciliter des comparaisons entre les communes, le Conseil Municipal a décidé unaniment de supprimer cet abattement qui n'existe pas dans les communes environnantes :

commune	données communales		
	base nette	taux	produit
HENRIDORFF	370 649	8,98	33 292
MITTELBRONN	488 138	8,49	41 439
ARZVILLER	372 222	10,36	38 565
SAINT-JEAN-KOURTZERODE	127 663	7,13	9 101
WALTEMBOURG	147 418	13,34	19 667

Nota : chiffres 2006

communes	nombre de foyers fiscaux	ratio bases taxe habitation/nombre de foyers fiscaux
HENRIDORFF	316	1 173 €
SAINT JEAN	111	1 150 €
WALTEMBOUG	107	1 378 €
MITTELBRONN	365	1 337 €
ARZVILLER	272	1 368 €

Nota : la base nette est l'ensemble des valeurs locatives des communes citées.

La base nette taxable rapportée au nombre de foyers fiscaux sur les communes environnantes fait ressortir une base taxable beaucoup plus faible sur HENRIDORFF (la commune de Saint Jean étant un cas particulier à cause de la présence de la base militaire).

Les conséquences

Il en résultera une légère augmentation de la fiscalité en 2009. Cette augmentation, la même pour tous les foyers, sera d'autant plus importante en % que la valeur locative est faible. Ainsi les habitations situées dans la Grand'Rue à HENRIDORFF bien qu'ayant généralement tous les éléments de confort moderne ont une valeur locative très faible en comparaison des maisons plus récentes construites autour du village et auront de ce fait une augmentation en % plus importante tout en payant moins que des maisons plus récentes.

situation actuelle			
	exemple 1	exemple 2	exemple 3
valeur locative brute en 2007	2 000 €	3 000 €	4 000 €
abattement de 15% sur une base locative moyenne de 2023 €	303 €	303 €	303 €
base nette d'imposition (valeur locative - 303 €)	1 697 €	2 697 €	3 697 €
X taux d'imposition de la commune (8,98% en 2007) = impôt payé	152 €	242 €	332 €

situation suppression abattement de 15%			
	exemple 1	exemple 2	exemple 3
valeur locative brute en 2007	2 000 €	3 000 €	4 000 €
abattement de 15% sur une base locative moyenne de 2023 €	0	0	0
base nette d'imposition (valeur locative - 0 €)	2 000 €	3 000 €	4 000 €
X taux d'imposition de la commune (8,98% en 2007)= impôt payé	180 €	269 €	359 €

différence en €	27 €	27 €	27 €
augmentation en %	18%	11%	8%

* Suite à un contrôle de légalité, la Préfecture nous a rendus attentif sur l'abattement de 15 % qui est un cas unique dans notre arrondissement. Sa suppression impactera également, mais de façon beaucoup plus modeste la part départementale de la Taxe d'habitation. Globalement et à situation inchangée, l'augmentation sera entre 30 € et 40 €.

Les revenus à HENRIDORFF :

Il ressort des données publiques publiées dans www.impots.gouv.fr les revenus moyens suivants :

Type de revenu	Année 2006	Année 2007
Salaire moyen mensuel	1 960 €	1 988 €
Pension de retraite mensuelle	1 246 €	1 330 €

Il résulte de ces chiffres que le salaire moyen a augmenté de 1,42% en un an alors que la pension moyenne a augmenté de 6,74% (la population n'étant bien évidemment pas la même)

En affinant on arrive aux chiffres suivants : **(par foyers)**

	Foyers imposables à l'impôt sur le revenu	Foyers non-imposables à l'impôt sur le revenu
Revenu fiscal mensuel des foyers :	2 372 €	912 €

Nota : revenu fiscal = revenu après abattement de 10% ou frais réels + autres revenus (actions, loyers...)

En 2007, sur 322 foyers fiscaux, 167 sont imposables à l'impôt sur le revenu (soit 52% des ménages) pour un impôt moyen payé de 856 €.

Cette différence peut s'expliquer par la présence de foyers mono ou bi-actifs ayant des revenus supérieurs à la moyenne nationale et des retraités assez âgés disposant de très faibles revenus.

Droits de succession et de donation (loi TEPA et LF 2008)



La loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (loi TEPA) publiée au Journal Officiel en date du 22 août 2007 vient réduire les droits de succession et de donation en général et supprime purement et simplement les droits de succession entre époux.

L'ensemble des dispositions s'applique aux successions ouvertes ou aux donations effectuées à compter de 22 août 2007.

▪ Exonération des droits de succession entre époux ou entre partenaires d'un Pacs.

Sont désormais exonérés de droit de succession le conjoint survivant et le partenaire lié au défunt par un Pacs.

En cas de partage ultérieur de la succession le droit de partage de 1.10% reste dû. La taxe de publicité foncière de 0.60% n'est pas due sur les immeubles au moment de la succession.

Les frais notariés restent appelés sur la totalité du patrimoine tombé en succession, y compris sur la part du conjoint survivant.

Cette exonération ne concerne que les droits de succession et pas les droits de donation.

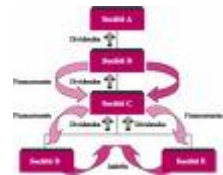
Les donations entre époux, consenties de leur vivant, restent taxées.

Malgré cette exonération, les intéressés doivent continuer à souscrire une déclaration de succession sauf si l'actif brut est inférieur à 50 000 € en cas de transmission en ligne directe, entre époux et pacsés.

▪ Exonération de certaines successions entre frères et sœurs.

Est désormais exonérée totalement de droits de succession la part recueillie par chaque frère et sœur du défunt à la triple condition que ce frère ou cette sœur :

- soit célibataire, veuf, divorcé ou séparé de corps au moment de l'ouverture de la succession,
- soit âgé de plus de 50 ans ou atteint d'une infirmité au moment de l'ouverture,
- qu'il ait été constamment domicilié avec le défunt pendant 5 années ayant précédées le décès.



▪ Suppression de l'abattement global de 50 000 €.

L'abattement global applicable sur l'actif successoral recueilli soit par les enfants ou les ascendants et le cas échéant le conjoint survivant, soit exclusivement par le conjoint survivant du défunt est purement et simplement supprimé.

▪ Donations entre partenaires pacsés.

Le régime fiscal des donations consenties entre partenaire d'un Pacs est aligné sur celui applicable entre époux, qui on le rappelle n'a pas été modifié.

L'abattement est alors de 76 000 € (*cet abattement sera remis en cause si le pacte prend fin au cours de l'année civile de sa conclusion ou de l'année suivante pour un motif autre que le mariage ou le décès*).

▪ Actualisation annuelle des tarifs et des abattements en cas de transmission à titre gratuit (donation et succession).

Désormais au 01 janvier de chaque année et pour la première fois au 01 janvier 2008, les tarifs seront automatiquement revalorisés en fonction de l'inflation.

La revalorisation concerne :

- les barèmes applicables en ligne directe, aux donations entre époux et pacsés ou en ligne collatérale,
- les abattements applicables en ligne directe, en faveur des handicapés, entre frères et sœurs, en faveur des neveux et nièces.

- **Relèvement des abattements (mise à jour au 01/01/2008) :**

Successions et/ou donations	Depuis le 22/08/2007	En 2008
Ascendants ou enfants (CGI art 779 I)	150 000 €	151 950 €
Frères et sœurs (CGI art 779 IV)	15 000 €	15 195 €
Neveux et nièces (CGI art 779 V)	7 500 €	7 598 €
Personnes handicapées (CGI art 779 II)	150 000 €	151 950 €
Conjoint survivant (donation) (CGI art 790 E)	76 000 €	76 988 €
Partenaire d'un Pacs (donation) (CGI art 790 F)	76 000 €	76 988 €
Petits-enfants (donation) (CGI art 790 B)	30 000 €	30 390 €
Arrières-petits-enfants (donation) (CGI art 790 D)	5 000 €	5 065 €
A défaut d'autre abattement (succession) (CGI art 788 IV et V nouveau)	1 500 €	1 520 €
Dons de sommes d'argent : plafond d'exonération (CGI art 790 G)	30 000 €	30 390 €

Ces abattements peuvent s'appliquer une fois tous les 6 ans.

- **Tarifs applicables aux donations et/ou successions soumises à la revalorisation :**

--catégories	taux	en 2008
héritier en ligne directe + entre époux ou partenaires d'un Pacs (tarif applicable uniquement aux donations) *	5%	inférieure à 7 699 €
	10%	entre 7 699 € et 11 548 €
	15%	entre 11 548 € et 15 195 €
	20%	entre 15 195 € et 526 762 €
	30%	entre 526 762 € et 861 053 €
	35%	entre 861 053 € et 1 722 105 €
	40%	supérieure à 1 722 105 €
Entre frères et sœurs (sauf exonération de droits de succession)*	35%	inférieure à 23 299 €
	45%	supérieure à 23 299 €

- **Réduction à 6 ans du délai de rappel des donations antérieures de parts de GFA et de biens ruraux pour l'appréciation de la limite des 76 000 €.**

La loi corrige un oubli de la loi de finances pour 2006 qui avait réduit de 10 à 6 ans de délai de rappel fiscal des donations antérieures. La loi avait oublié de modifier l'article 793 bis de CGI qui concerne l'abattement de 75% jusqu'à 76 000 € pour les donations de parts de GFA et de biens ruraux données à bail à long terme.

Ainsi pour les successions ouvertes et les donations consenties à compter du 22 août 2007, le délai de rappel sera de 6 ans pour l'appréciation de 76 000 € au-delà de laquelle l'exonération partielle de droits de succession ou donation est ramenée de 75% à 50%.

- **Exonération des dons familiaux de sommes d'argent.**

Les donations de numéraire en pleine propriété au profit d'un enfant, d'un petit-enfant ou d'un arrière petit-enfant ou à défaut d'une telle descendance, d'un neveu ou d'une nièce, sont exonérées dans la limite de 30 000 €. Ce plafond global n'est applicable qu'une seule fois entre deux mêmes personnes et ne se renouvelle que tous les 6 ans.

Conditions :

- le donateur doit avoir moins de 65 ans au jour de la donation,
- le donataire doit avoir 18 ans révolus ou être un mineur émancipé au jour de la donation.

La donation peut s'effectuer par acte notarié, par acte sous seing privé ou par don manuel.

Légende :

LF = Loi des finances

CGI = Code Général des Impôts

GFA = Groupement Foncier Agricole

Sources : art 9 loi TEPA, art 20 LF 2008.

Arrêt cardiaque



SE FORMER AUX GESTES QUI SAUVENT EST UN ACTE CITOYEN

La commune organisera au courant de l'année à venir une formation pour les personnes désireuses de s'initier aux gestes qui sauvent...

RECONNAITRE L'ARRET CARDIAQUE

L'arrêt cardiaque, ou cardio-respiratoire, est dans la majorité des cas dû à un trouble du rythme cardiaque appelé fibrillation ventriculaire. C'est souvent une complication de l'infarctus du myocarde.

Comment reconnaître l'arrêt cardiaque ?

- La victime perd connaissance, tombe, elle ne réagit pas quand on lui parle, quand on la stimule.
- Sa respiration est inexistante (la poitrine ne se soulève pas) ou très irrégulière.



Y-a-t-il des signes avant-coureurs ?

Oui, lorsque la cause est un **infarctus du myocarde**, le sujet peut présenter une douleur thoracique prolongée pouvant s'étendre jusqu'aux bras, une sensation d'oppression, de serrement voire d'écrasement. En dehors de l'infarctus, l'arrêt cardiaque peut être précédé de palpitations ou d'un malaise général mais il peut aussi survenir brutalement.



Quelle est la cause de l'arrêt cardiaque ?

90 % des arrêts cardiaques sont dus à une cause cardiovasculaire. Le plus souvent, il s'agit d'une **fibrillation ventriculaire**, c'est-à-dire un trouble du rythme cardiaque correspondant à des contractions rapides, irrégulières et inefficaces des ventricules du cœur.

Il existe aussi d'autres causes : noyade, électrisation, intoxication, hypothermie, overdose, insuffisance respiratoire aiguë ...

DECLENCHER LA CHAÎNE DE SURVIE

Les gestes de premier secours réalisés le plus tôt possible permettent d'augmenter les chances de survie.

Témoin d'un arrêt cardiaque : 3 réflexes

Appeler le 15 (SAMU) pour prévenir les secours. Commencer immédiatement le **massage cardiaque**.

Si d'autres personnes sont présentes, leur demander de s'informer: **un défibrillateur** est-il disponible à proximité ?

Si oui, aller le chercher aussi vite que possible.



5 minutes pour agir : pourquoi ?

Lors d'une fibrillation ventriculaire, le cerveau souffre très rapidement : il n'est pas alimenté en oxygène car le sang ne circule plus. Au-delà de 5 minutes d'arrêt du cœur, si on ne fait rien, les lésions cérébrales sont irréversibles, puis c'est la mort assurée. Le massage cardiaque permet de relancer la circulation sanguine et donc l'oxygénation des cellules.



1 minute gagnée, c'est 10 % de chance de survie en Plus



Osez ! le pire est de ne rien faire

Un arrêt cardiaque peut survenir à domicile, dans un lieu public ou sur le lieu de travail. Vous serez peut-être seul à pouvoir intervenir : n'hésitez pas, osez, votre rôle est essentiel.

Relais Médiathèque

Un vrai succès pour le point relais lecture de Henridorff.

Depuis juillet 2008, ce point relais de la Médiathèque Intercommunale du Pays de Phalsbourg est ouvert chaque premier mercredi du mois au premier étage de la mairie de Henridorff.

Ce service, offert par la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, rencontre un vrai succès auprès des habitants et compte déjà une quarantaine de lecteurs avec plus de 700 documents empruntés.

En quoi consiste ce point relais ?

Il vous permet de chercher et de déposer vos livres. Madame Françoise Bollinger, bénévole dynamique et dévouée de la médiathèque, se tient à votre disposition durant cette permanence pour vos demandes et vos réservations de documents récupérables (*sous réserve de disponibilité*) le mercredi du mois suivant.

A noter : Vous pouvez emprunter gratuitement 4 documents pour une durée de 4 semaines.

Attention nouveaux horaires à compter du 1^{er} janvier 2009 : le point relais sera ouvert de 18h45 à 20h00.



Vide-grenier

Sous un magnifique soleil, cette manifestation organisée par l'association « Les enfants d'abord » a remporté un grand succès, dû à l'emplacement idéal de la « Grand'rue » tant pour les exposants que pour les visiteurs. La présidente Sandra Hanser et son équipe nous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine.



Les faits marquants

Belle affluence à la marche populaire

L'amicale des sapeurs-pompiers a organisé sa traditionnelle marche populaire qui a attiré un bon nombre de participants.

Cette année, les organisateurs ont proposé 2 parcours, qui ont conduit les marcheurs à travers la forêt, puis le long du canal...

Après l'effort, le réconfort à la salle socioculturelle où il y avait la possibilité de se restaurer.



Marché de Pâques

Les Amis de l'orgue ont organisé pour la seconde fois un marché de Pâques, dimanche 2 mars à la salle socioculturelle. Les objets faits main et autres, confectionnés par des bénévoles avec minutie, ont eu beaucoup de succès. Le profit de cette manifestation servira à l'entretien de l'église paroissiale.

Confirmants

L'église paroissiale de Sarrebourg



Les faits marquants

Fête de la musique



Intronisation de l'Abbé Didier Nierengarten



Les faits marquants

Inauguration du sentier pédestre



Le Messti

Le traditionnel Messti, organisé par l'association sportive de Henridorff, a remporté un grand succès. Les manèges, stands de tir et confiseries ont attiré grands et petits. Les pizzas-flammes, servies par les footballeurs dans la salle socioculturelle, ont été fort appréciées par les visiteurs.

Concerts



La commémoration de l'armistice

Après la messe célébrée par le curé Didier Nierengarten rehaussée par les chants de la chorale Sainte Cécile, l'amicale des sapeurs-pompiers et les membres du conseil municipal de Henridorff se sont rendus au monument aux morts pour honorer la mémoire des compatriotes tombés au champ d'honneur, portés disparus ou morts en captivité à la fleur de l'âge. Le maire, Jean-Jacques Kaiser, après avoir lu le message de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat de la Défense, chargé des anciens combattants, a rendu un hommage vibrant aux victimes en déposant une gerbe au pied de la stèle commémorative. La sonnerie aux morts suivie de la minute de silence et la Marseillaise a clôturé cette cérémonie. Puis toute la population fut invitée au vin d'honneur donné pour cette circonstance à la salle socioculturelle.



Marché de l'Avent

Organisé par les « Amis de l'Orgue », les 21, 22 et 23 novembre, dès 14h00 le samedi et 10h00 le dimanche, la salle socioculturelle a ouvert ses portes pour la vente d'objets artisanaux. Pour sa 13^e édition, le marché a toujours autant de succès.



Fête des seniors



Les animations et sorties de l'année 2007/2008

100% de réussite au permis piéton pour les élèves de Henridorff !

Le mardi 1^{er} avril, le lieutenant Denis Ronck de la Gendarmerie de Phalsbourg accompagné de Didier Weiland représentant de l'assurance Generali annonça aux 27 élèves de la classe de CE2/CM1 de Madame Truttmann, qu'ils avaient tous obtenu avec succès leur Permis Piéton! Cette réussite est le fruit d'un travail efficace depuis quelques semaines déjà; en effet, tous ont reçu un livret guide qu'ils ont étudié avec leur maîtresse. Ils ont appris que même sur le trottoir, le danger est présent, que les automobilistes ne respectent pas toujours les règles et que traverser sur un passage piéton ne suffit pas pour être en sécurité, qu'il ne faut pas quitter les voitures des yeux et que le risque est présent également sur les parkings, les montées et descentes de véhicule et dans les rues piétonnes. C'est en présence de Jean-Jacques Kaiser, maire de Henridorff, son adjointe Christine Bouché et de quelques parents et bien sûr de leur maîtresse, que le lieutenant Ronck a remis les « permis » aux enfants, très fiers d'être des usagers de la route, avertis. Quant à nous, adultes responsables, notons que chaque jour, 9 enfants piétons sont victimes d'un accident de la route et qu'un piéton tué sur 16 est un enfant de moins de 15 ans !



Mon mouton est un lion

Devant le succès rencontré par les éditions précédentes, la communauté de communes du pays de Phalsbourg a souhaité renouveler son partenariat avec l'association « Aparté 57 », dans le cadre du Festival « Mon Mouton est un Lion » qui s'est déroulé du 14 au 28 mai.

Ainsi, plus de huit-cents élèves des écoles primaires des communes membres, ont pu assister gratuitement à une représentation du spectacle « Faubourg des Goulantes », présenté par la compagnie nancéenne « Rouges Gorges ». Ces représentations scolaires se sont déroulées les 22, 23, 26 et 27 mai à Henridorff. Les enfants des différents villages ont été acheminés en bus sur ce lieu de représentation.

Faubourg de Goulantes. — Entre tous les quartiers de Paris, il en est un qui n'existe sur aucune carte. On l'appelle le Faubourg des Goulantes. C'est là que Titi a ouvert son bistrot. Tout le monde le connaît, parce qu'on y paye son repas et son verre avec des chansons.

C'est là qu'au milieu de la place, un vieil homme raconte des histoires.

A l'écoute des écoles

Fête des écoles



Sortie de fin d'année



La rentrée

La rentrée 2008/2009 s'est effectuée dans de bonnes conditions.

L'effectif est de **115 élèves** repartis ainsi :

- Maternelles 35 élèves dont 20 de Henridorff
- CP 19 élèves dont 13 de Henridorff
- C E 1 10 élèves dont 9 de Henridorff
- C E 2 19 élèves dont 14 de Henridorff
- C M 1 18 élèves dont 10 de Henridorff
- C M 2 14 élèves dont 7 de Henridorff



L'effectif est stable par rapport à la dernière rentrée mais risque, vu l'extension des 3 villages, de progresser rapidement, d'où la nécessité de revoir la disponibilité des places dans les différentes classes et éventuellement rouvrir le dossier d'un complexe scolaire. Stabilité également au niveau de l'équipe enseignante dans le village et le R.P.I. Le seul changement se situe au niveau de l'ATSEM : Marie José Gein nous a quittés pour aller à Dannelbourg. Elle a été remplacée par Angélique Spreng à qui nous souhaitons la bienvenue.



Raconte tapis : un livre vivant



Le passage de saint Nicolas



Samedi le 6 décembre, à la salle socioculturelle, les élèves du RPI des écoles de Henridorff, Waltembourg et St-Jean-Kourtzerode, regroupés autour de leur maître et maîtresse, ont accueilli avec plaisir la visite de saint Nicolas. A cette occasion, les enfants ont présenté un spectacle de qualité rythmé de chants, danses, poésies et dessins.

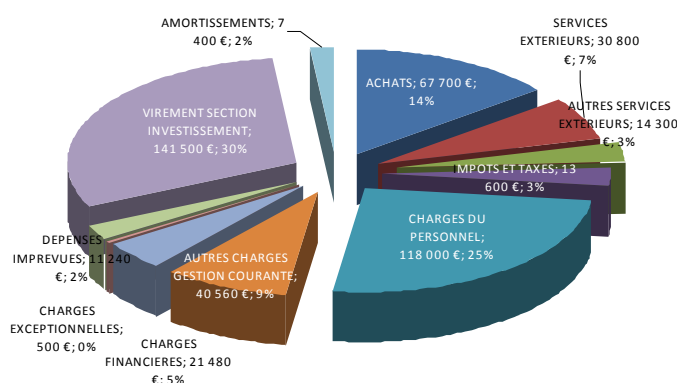
L'évêque de Myre a apprécié ce spectacle en son honneur. A son tour, il a gâté tous les écoliers en leur offrant des sachets de friandises. Les maires et adjoints des communes de Henridorff et Waltembourg étaient présents ainsi que les parents.



Budget Communal 2008

Le budget 2008 (M14, M49) de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **880 451 Euros** soit 430 930 € en fonctionnement et 449 521 € en investissements.

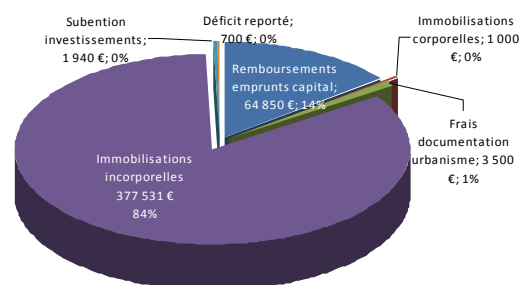
Section de fonctionnement Dépenses



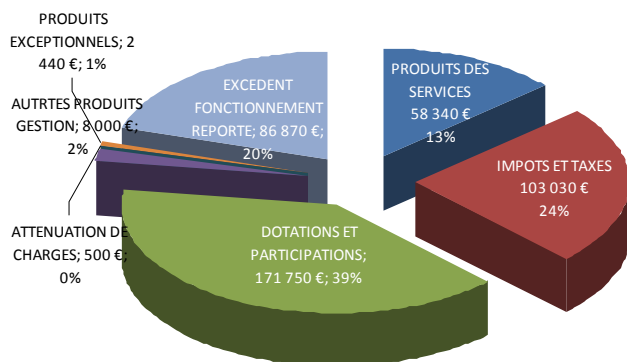
Achats	67 700 €
Services extérieurs	30 800 €
Autres services extérieurs	14 300 €
Impôts et taxes	13 600 €
Charges du personnel	118 000 €
Autres charges de gestion courante	40 560 €
Charges financières	21 480 €
Charges exceptionnelles	500 €
Dépenses imprévues	11 240 €
Virement section d'investissement	141 500 €
Amortissements	7 400 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	430 930 €

Remboursements emprunts capital	64 850 €
Immobilisations corporelles	1 000 €
Frais de documentation urbanisme	3 500 €
Autres immobilisations corporelles	2 000 €
Immobilisations incorporelles	377 531 €
Subvention investissements	1 940 €
Déficit reporté	700 €
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	449 521 €

Section d'investissement Dépenses



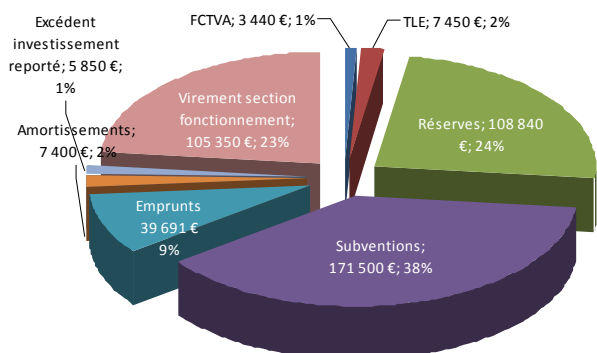
Section de fonctionnement Recettes



Produits des services	58 340 €
Travaux en régie	5 000 €
Impôts et taxes	103 030 €
Dotations et participations	171 750 €
Autres produits gestion	8 000 €
Atténuation de charges	500 €
Produits exceptionnels	2 440 €
Excédent Fonctionnement reporté	88 870 €
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	430 930 €

FCTVA	3 440 €
TLE	7 450 €
Réserves	108 840 €
Subventions	171 500 €
Emprunts	39 691 €
Amortissements	7 400 €
Excédent investissement reporté	5 850 €
Virement section fonctionnement	105 350 €
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	449 521 €

Section d'investissement Recettes



Jean-Jacques Kaiser

Rue du Château d'Eau

2eme tranche - Voirie, trottoir, enrobé avec une zone de retournement
Coût total de l'opération 69 000 € TTC



Parking salle socioculturelle

Aménagement du parking de la salle socioculturelle pour une somme de 27 912 € HT, subvention 19 538 € HT.



Aménagement du Columbarium



Rénovation du presbytère et mise aux normes électriques avec réfection intérieure du logement communal coût de 29 212 € HT , subvention 20 449 € HT.



Aménagement logement école maternelle

(travaux en cours : Electricité, peinture...)



Investissements 2009

Extension de l'aire de jeux

Aménagement et extension de l'aire de jeux pour un montant de 9 590 € HT, subvention 6 713 € HT.



Travaux de chauffage et peinture

Isolation thermique de la salle socioculturelle et installation du chauffage pour un montant de 71 723 € HT, subvention 50 206 € HT.



Complexe sportif

Aménagement d'un terrain multisports coût 41 188 € HT, subvention 28 832 € H



Calendrier des manifestations

JANVIER	Samedi 10 Lundi 12 Vendredi 16 Samedi 17 Samedi 24 Dimanche 25 Samedi 31	Représentation théâtrale Vœux du maire A.G Amis de l'Orgue Représentation théâtrale Représentation théâtrale Représentation théâtrale Représentation théâtrale	Troupe théâtrale Les Amis de l'Orgue Troupe théâtrale Troupe théâtrale Troupe théâtrale Troupe théâtrale
FEVRIER	Dimanche 1er Vendredi 06 Samedi 07 Vendredi 13 Samedi 14 Samedi 21 Mercredi 25	Représentation théâtrale Représentation théâtrale Représentation théâtrale Représentation théâtrale Représentation théâtrale Concours de belote Carnaval des enfants	Troupe théâtrale Troupe théâtrale Troupe théâtrale Troupe théâtrale Troupe théâtrale A.S.H. Les enfants d'abord
MARS	Mercredi 04 Samedi 07 Dimanche 22 Mercredi 25	Après-midi récréatif Dîner dansant Marché de Pâques Après-midi récréatif	Club de l'Amitié et du 3 ^{ème} Age « Les Coucoucs » Les Amis de l'Orgue Club de l'Amitié et du 3 ^{ème} Age
AVRIL	Dimanche 05 Samedi 11 Dimanche 19	Fête de famille Fête de famille Vide grenier	**** **** « Les Coucoucs »
MAI	Dimanche 03 Mardi 05 Dimanche 10 Du 11 au 28 Dimanche 31	Marche Populaire Don du Sang Fête de famille Réservé pour travaux Fête de famille	Sapeurs Pompiers Donneurs de Sang **** ****
JUIN	Vendredi 05 Samedi 06 Mercredi 10 Vendredi 12 Samedi 13 Samedi 20 Dimanche 28	A.G. Fête des écoles Après-midi récréatif A.G. Fête de famille Fête de la musique Repas de clôture	Troupe Théâtrale Ecoles Club de l'Amitié et du 3 ^{ème} Age A.S.H. **** Chorale Gymnastique Volontaire ****
JUILLET	Samedi 04 Samedi 11	Mariage Balade gourmande	**** Les enfants d'abord
AOUT	Mardi 04 Samedi 08 Samedi 15 et Dimanche 16	Don du Sang Apéritif de mariage Fête du foot	Donneurs de Sang **** ASH (au stade municipal) ****
SEPTEMBRE	Samedi 05 Mercredi 09 Samedi 19, Dimanche 20 et lundi 21 Vendredi 25 Samedi 26	Fête de famille Après-midi récréatif Fête patronale Messti A.G. Conférence	Club de l'Amitié et du 3 ^{ème} Age A.S.H. « Les coucoucs » Société d'arboriculture ****
OCTOBRE	Dimanche 18 Vendredi 30	Repas des seniors Fête de Halloween	**** Les enfants d'abord
NOVEMBRE	Mercredi 04 Samedi 07 Dimanche 15 Mardi 17 Samedi 22 Samedi 28 dimanche 29 lundi 30	Après-midi récréatif Assemblée Générale Repas Don du Sang Fête de famille Marché de Noël	Club de l'Amitié et du 3 ^{ème} Age Les Enfants d'Abord Club d'épargne Donneurs de Sang **** Les Amis de l'Orgue
DECEMBRE	Samedi 05 (matin) Samedi 05 (soir) Dimanche 13 Samedi 19 Jeudi 31	Saint Nicolas Repas Sainte Barbe Fête de Noël Fête de Noël Fête de famille	Ecoles Sapeurs Pompiers Club de l'Amitié et du 3 ^{ème} Age A.S.H. ****

Séances de gymnastique : tous les mercredis de 20 heures à 21 heures sauf juillet et août

Répétitions théâtrales : tous les mardis et vendredis, à 20 heures, à partir du 28 octobre à fin décembre

Ecoles : Lundis 15 H. à 16 H. - Mardis 10 H. 30 à 11 H. 30 - Jeudis 10 H. 30 à 11 H. 30 - Vendredis 15 H. à 16 H.

A qui s'adresser ?

A.S. HENRIDORFF Football

Président : Cédric Habert

11, rue de la Forêt

☎ 03 87 23 67 88

✉ ced374@yahoo.fr

☎ 03 87 25 43 67 Club-House

✉ ashenorff@wanadoo.fr



Les Compagnons de la Scène

Président : Bernard Kalch

4, rue des Sapins

☎ 03 87 25 37 58

Site Internet : www.theatrehenridorff.com

✉ theatre@theatrehenridorff.com



Sapeurs-Pompiers

Adjudant : Arsène Noblet

30, rue des Vergers

☎ 03 87 25 32 98 privé

✉ arsene.noblet@wanadoo.fr



Club de l'Amitié

Président : André Martinelle

7, rue de la Paix

☎ 03 87 25 35 52

✉ andre.martinelle@orange.fr



Chorale Ste Cécile

Président : Alain Krumenacker

55, Grand'rue

☎ 03 87 25 36 15

✉ al.krumenacker@wanadoo.fr



Tennis Club

Présidente : Muriel Bello

10A, rue du Château d'Eau

☎ 03 87 23 98 79

✉ mumuetjeje@tiscali.fr



Les Amis de l'Orgue

Président : Yannick Eon

Rue de la Forêt

☎ 03 87 24 98 40

✉ amis.orgue.henridorff@orange.fr



Gymnastique Volontaire

Présidente : M. Andrée Krumenacker

109, Grand'rue

☎ 03 87 25 30 89

✉ krumenacker.joseph@wanadoo.fr



Donneurs de Sang Bénévoles

Présidente : Simone Weber

22, rue du Stade

☎ 03 87 25 36 42



Société des Arboriculteurs de Henridorff et environs

Président : Fabrice Tisserand

71, rue des Vergers

✉ fabrice-tisserand@wanadoo.fr



Conseil de Fabrique de L'Église

Président : Jean-Pierre Thomas

22, rue des Deux Côtes

☎ 03 87 25 34 71



Club Informatique

Président : Fabrice Tisserand

71, rue des Vergers

✉ fabrice-tisserand@wanadoo.fr

✉ club-info-henridorff@wanadoo.fr



Les Enfants d'Abord

Présidente : Sandra Hanser

12, Grand'rue

☎ 03 87 25 33 24

✉ lesenfantsdab57@aol.com

✉ hansersandra@aol.com



Club d'Épargne à la Colombe

Présidente : Mireille Mathis

64, Grand'rue

☎ 03 87 25 43 79

✉ mireille.mathis@wanadoo.fr



Le Centre Tourisme Équestre

Nathalie Moutier

52, route de Waltembourg

☎ 03 87 25 34 44



Inter association les Coucous

Présidente : Christine Bouché

13, rue de la Forêt

☎ 03 87 25 30 56

✉ Christine.bouche.57@orange.fr



LE TENNIS CLUB DE HENRIDORFF

Saison 2007/2008

Cette année, nous venons d'effectuer une première saison complète avec une quarantaine de licenciés. Ce qui est bien, pour un club de tennis n'ayant qu'un court extérieur !

Fête du Tennis

Nous avons organisé une fête du Tennis le 18 mai 2008.

Pour attirer un maximum de monde, nous avons associé au tournoi de mini-tennis, un petit tournoi de pétanque. Ainsi la bonne humeur et la détente furent de la partie.

Le tournoi de mini-tennis s'est bien déroulé ! Nous avons fait 4 poules (2 d'adultes et 2 de jeunes), le but étant de s'amuser, de faire tourner les joueurs, de gagner et terminer le meilleur de sa poule ! De cette façon les plus jeunes ainsi que les moins jeunes ont tous pu faire quelques matchs !

La pétanque s'est également déroulée par poules. Le terrain de jeu jouxtant celui du terrain de tennis, amplifia l'ambiance de la fête sportive.

A la pause de midi un repas copieux fut apprécié par tous les sportifs et accompagnateurs !

Cette fête fut un beau succès ! Malheureusement la pluie gâcha la fin de journée et la clôture des tournois. Nous avons de ce fait remis un petit lot à chaque joueur encore présent en fin d'après-midi pour les remercier de leur participation à cette journée.

Un grand merci à l'ensemble du comité ainsi qu'à quelques bénévoles. Leur dévouement a permis à tous de passer un agréable moment. Nous espérons renouveler cette expérience l'an prochain.

Nous comptons sur votre présence !



Les stages

Nous avons renouvelé les stages d'initiation pendant la période estivale pour les jeunes de moins de treize ans, ce fut à nouveau une bonne réussite ! Les groupes étaient composés de 5 à 6 jeunes.

Les stages se sont déroulés sur 3 jours en juillet et 3 jours en août, les aoûtistes ont eu un peu moins de chance, car il y a eu un après-midi de pluie !

Nous manquons malheureusement d'un court couvert pour pouvoir pratiquer le tennis toute l'année et d'un ou deux encadrant(s) supplémentaire(s) pour pouvoir développer une petite école de tennis !

Pour conclure, nous sommes déjà satisfaits de pouvoir utiliser le terrain existant et heureux d'avoir fait revivre ce club !



A qui s'adresser ?

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter :
La présidente Muriel BELLO au 10A, rue du Château d'Eau
03 87 23 98 79 ou la Trésorière Christine HEITZMANN au
9 A, rue des Deux Côtes.

Muriel Bello

Le conseil de Fabrique

La salle paroissiale est en cours de rénovation. Ces travaux ont été réalisés avec le soutien financier des « Amis de l'Orgue » et l'aide de bénévoles. Le premier étage est déjà opérationnel depuis un an. Quant au rez-de-chaussée les travaux sont en cours. La façade extérieure sera également modifiée avec un accès pour handicapés. Les membres du conseil de fabrique remercient toutes les personnes qui ont contribué à l'amélioration et à la rénovation de cette salle.



ADOS'TENTIİK

Une junior association a été créée : Ados'Tentiik par une quinzaine d'adolescents, 8 garçons et 7 filles. Ceux-ci sont pour la plupart originaires d'Henridorff. Le bureau est composé pour l'instant d'une présidente DIEMER Lisa, d'une trésorière LAMBOUR Romane et d'une secrétaire HECHINGER Margaux.

Le dispositif « junior association » permet aux jeunes qui ont envie de s'exprimer de pouvoir créer et gérer leur propre association. Ils peuvent bénéficier au même titre que les adultes d'un bureau et d'un compte bancaire.

Cette association a pour projet d'organiser différentes manifestations pour les jeunes tels que des concerts, des soirées à thème, dans le but de promouvoir les groupes de musique déjà présents dans la région et de sensibiliser les jeunes aux risques de la vie, notamment en faisant de la prévention contre les méfaits de l'alcool et des MST. Pour cela les jeunes de la « junior association » s'associent avec des professionnels qui les parrainent et les soutiennent dans leurs actions.

Comme première action, les jeunes ont effectué bénévolement le tour de la ville de Phalsbourg en vendant des Brioches de l'Amitié, en partenariat avec l'APEI de Sarrebourg (*Association de Parents d'Enfants Inadaptés*).



La Vie Associative

L'inter association « Les COUCOUS »



Le 2 septembre 2008 fut créée l'association « Les Coucou's » à Henridorff. Elle résulte d'une réflexion des diverses associations qui utilisent la salle socioculturelle et des élus de la Commune afin de rendre celle-ci plus attractive et fonctionnelle.



SES OBJECTIFS

- ❖ Mener toute action participant au développement de la vie associative.
- ❖ Soutenir, encourager, provoquer tous efforts et toutes initiatives sans se substituer aux associations locales, tendant à redonner un nouvel éclat à la salle socio-culturelle.
- ❖ Valoriser les relations intergénérationnelles des habitants du village.
- ❖ Favoriser la liaison et les coordinations nécessaires à l'utilisation harmonieuse de la salle socioculturelle.
- ❖ Mettre en commun les moyens (locaux, équipement propre à chaque association...)

SES PROJETS

- ❖ Un **Dîner dansant** à la salle socioculturelle le 7 mars 2009
- ❖ **La Balade Gourmande au Pays des Elfes** le 11 juillet 2009.
L'Association « Les Enfants d'Abord », qui avait créé cet événement en 2007, nous confie ce projet, plus facilement réalisable au sein d'une inter-association et nous l'en remercions. Nous resterons fidèles au concept : faire partir de petits groupes d'une vingtaine de personnes, accompagnés d'un guide conteur qui les fera voyager dans un Pays imaginaire et culinaire pour aboutir finalement à un banquet géant digne des irréductibles bretons d'Astérix.
Cette aventure qui réunira un public de tous âges, demandera une organisation et bien sûr une main d'œuvre généreuse durant les prochains mois. Nous faisons appel à tous ceux que le projet intéresse ; différents groupes de travail se retrouveront dans la bonne humeur pour créer les décors, concevoir le conte et en imaginer les personnages, prospecter la forêt afin d'y trouver un itinéraire intéressant, sans oublier les ateliers cuisine et couture pour les costumes.



N'hésitez pas à vous informer auprès de Christine Bouché et Sandra Hanser qui pilotent le projet !

SON COMITE

Présidente	: Christine Bouché
Vice - Président	: Bernard Kalch
Secrétaire	: Sandra Hanser
Secrétaire adjoint	: Arsène Noblet
Trésorière	: Marie-Claire Burkel
Trésorière adjointe	: Mireille Mathis
Assesseurs	: Jean-Marie Bailly, Alain Bedois, Pascal Diemer, José Extréméra, Eric Lallemand, Eric Mathis, Myriam Ott.

CONTACTS

Christine Bouché : 13 rue de la forêt Henridorff Tél: 03 87 25 30 56 Mail : Christine.bouche.57@orange.fr
Sandra Hanser : 12 Grand' Rue Henridorff Tél: 03 87 25 33 24 Mail : hansersandra@aol.com

CHORALE SAINTE CECILE

L'activité

L'activité principale de la Chorale reste encore et toujours l'animation des offices de la paroisse de Henridorff, voire de la paroisse élargie de Saint Augustin Schoeffler. Malgré un effectif sur le déclin, la Chorale n'a pas failli à sa mission et a réussi à assurer tous les offices au long de l'année.

Les faits marquants

En dehors de sa mission première, la Chorale a organisé un certain nombre d'autres manifestations durant l'année écoulée. Les principales sont :

- Sortie pédestre autour de l'Etang du Stock le samedi 17 mai, suivie d'un repas amical au Restaurant du Stock.

- Fête de la Musique sur la place de l'Eglise le samedi 21 juin, animée par l'orchestre "Ma Bonne Etoile" ; les Henridorfféens s'étaient déplacés en grand nombre.



- Magnifique concert de Sproutch, groupe ukrainien le dimanche 29 juin ; ce groupe aurait sans aucun doute mérité une plus grande assistance de mélomanes;

mais ce soir-là il y avait aussi le foot.....



- Banquet annuel de la Chorale le dimanche 9 novembre, en présence de l'abbé Didier Nierengarten, à Graufthal au Restaurant du Moulin.



L'évènement de l'année aura été sans nul doute l'intronisation de notre nouveau curé, Didier Nierengarten, les 7, 13, 21, et 28 septembre, à Mittelbronn, Henridorff, St Jean, Bourscheid, avec la collaboration des trois chorales de la paroisse Saint Augustin Schoeffler.



Nous voulons également avoir une petite pensée pour notre ami Gilbert Graeffly, qui nous a quittés en début d'année, emporté par une vilaine maladie.



Gilbert, sans jamais se lamenter, est resté dans les bancs de la chorale jusqu'à la fin, alors qu'il se savait condamné.

Chapeau bas , Gilbert, et merci.....

Alain Krumenacker

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE DE HENRIDORFF

La gymnastique volontaire propose une forme de pratique physique qui s'adresse à tous. Sa finalité essentielle est le santé et l'épanouissement personnel.



Très motivées, les membres se retrouvent avec un réel plaisir les mercredis de 20h à 21h dans la salle socioculturelle. Les séances sont animées par Christiane, notre super animatrice depuis de nombreuses années. Les exercices sont variés et dynamiques, individuels ou en groupes, avec des petits matériels (balles, elastibands, muscleurs, haltères, steps); ils permettent de partager un temps de loisir et de bien-être et d'en retirer des bienfaits dans la vie quotidienne.

Christiane organise également d'autres activités, à savoir : des séances d'aquagym les mardis et samedis à la piscine de Sarrebourg et des sorties aux thermes de Baden-Baden une fois par mois.

Activité de l'année 2008

- 12 mars : soirée beignets
- 1^{er} Juin : sortie marche avec les conjoints et enfants à Abreschviller
- 29 juin : repas de clôture dans la salle socioculturelle.



Projets pour la nouvelle saison

- Soirée beignets
- Sortie marche à Langatte, à l'étang du Stock, le 17 mai 2009
- Repas de clôture le 27 ou 28 juin 2009
- Sortie à Metz pour le spectacle d'Holiday On Ice : « Energia » le 13 mai.



Marie-Andrée Krumenacker

Société d'arboriculture de HENRIDORFF et environs.



L'année a été riche pour la Société d'arboriculture de HENRIDORFF et environs :

L'Assemblée Générale

Adhésion à l'Union départementale des arboriculteurs

En 2006, l'ensemble du comité a décidé d'adhérer à l'Union départementale des syndicats arboricoles de la Moselle. Cette adhésion permet d'organiser des rencontres avec des arboriculteurs du canton et du département, de suivre des stages de taille, le traitement des arbres et des sols avec des formateurs confirmés ainsi que des stages de distillation. L'union dispose dorénavant d'un site internet : <http://udsah-moselle.com>

Dans le cadre de l'Union nous avons également visité plusieurs vergers-écoles autour de Sarreguemines le 17 mai 2008.



Notre Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 18 octobre 2008 en présence de M Jean-Jacques KAISER, Maire de HENRIDORFF et M Patrick REICHHELD, Conseiller Général et membre du comité de notre association. Notre assemblée s'est terminée par un repas de l'amitié préparé par l'ensemble des membres du comité. Régine TROMP, membre actif de notre comité est dorénavant notre trésorière.

Distillation

La campagne de distillation est ouverte depuis le 30 novembre 2008. Les réservations de l'alambic sont à faire auprès de Gilles MATHIS au moins 15 jours avant son utilisation.

Cotisation pour la saison 2008/2009

La cotisation reste fixée à 6€ pour cette période. L'heure de distillation est inchangée à 2€/heure.

Vente de fruits et légumes

Comme l'année dernière, nous avons proposé des fruits et légumes de très bonne qualité avec un rapport qualité/prix très compétitif. Plus de 30 commandes et plus de 2 tonnes de pommes de terre, pommes et oignons ont été livrés par nos soins. Cette opération, organisée par Patrice SPRENG et moi-même sera reconduite l'année prochaine.

Cours de taille

En partenariat avec l'Union départementale des syndicats arboricoles de la Moselle nous avons effectué quelques tailles dans le verger d'Eric LALLEMAND à HENRIDORFF en présence d'un nombreux public. Les cours étaient dispensés par un moniteur de l'Union.



La Vie Associative



avoir conscience que le nombre de place est forcément extrêmement limité (25 personnes au maximum).



Nos projets

Outre une nouvelle séance d'initiation à l'œnologie, Christine BOUCHE a proposé d'organiser une sortie collective dans les vergers de LAQUENEXY (courant juin 2009).

Rappels

Les personnes intéressées par les cours de taille, les stages de distillation (prochaine séance en janvier/février 2009) ou l'acquisition d'arbres fruitiers (avec un rabais de 30% par rapport au prix public) sont priées de nous contacter : fabrice-tisserand@orange.fr

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du comité pour leur motivation et leur participation à la vie de cette association. Une association est un travail d'équipe où la participation de chacun compte pour beaucoup.

L'ensemble des membres du comité vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Œnologie

Quelques membres du comité ont testé une dégustation de vin le 20 juin 2008. Cette séance d'œnologie avait pour but la découverte des différents cépages, la reconnaissance des arômes tant par l'odorat que par le goût. Nous essayerons de



reconduire cette initiative, néanmoins il faut bien

L'adresse de la Douane pour adresser vos formulaires **avant** l'utilisation de l'alambic :

Recette Principale des Douanes

Europtr BP 40031

57501 SAINT AVOLD Cedex

Tél. : 03-87-92-67-71

Le numéro de notre alambic est : **57-4159**

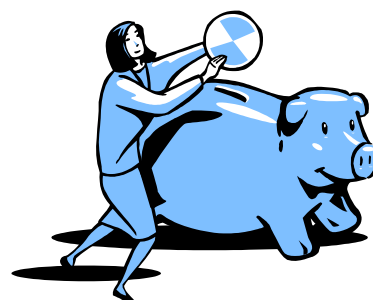
Fabrice Tisserand

Club d'épargne à la Colombe

BILAN 2008

Une année de plus et toujours autant de membres. Cette année encore nous avons proposé un repas de clôture le dimanche 19 novembre dans la salle socioculturelle.

Nous remercions la CMDP ainsi que son personnel pour leur disponibilité.



Heures d'ouverture de la banque : mardi - vendredi et samedi de 9h00 à 12h00
Mercredi de 14h00 à 18h00

CALENDRIER des LEVEES ANNEE 2009

MERCREDI	07/01/2009	MERCREDI	10/06/2009
MERCREDI	21/01/2009	MERCREDI	24/06/2009
MERCREDI	04/02/2009	MERCREDI	08/07/2009
MERCREDI	18/02/2009	MERCREDI	22/07/2009
MERCREDI	04/03/2009	MERCREDI	05/08/2009
MERCREDI	18/03/2009	MERCREDI	19/08/2009
MERCREDI	01/04/2009	MERCREDI	02/09/2009
MERCREDI	15/04/2009	MERCREDI	16/09/2009
MERCREDI	29/04/2009	MERCREDI	30/09/2009
MERCREDI	13/05/2009	MERCREDI	14/10/2009
MERCREDI	27/05/2009	MERCREDI	28/10/2009

Les conditions sont toujours les mêmes, à savoir :

- Cotisation 2,00 euros
- Amende 2,00 euros

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Mireille MATHIS 64, Grand'rue 57820 HENRIDORFF tél 03.87.25.43.79

Mireille Mathis



----- Les donateurs de sang

Don du sang, une vie devant soi !

Le don du sang est un geste noble et responsable.
Donner son sang, c'est sauver des vies, aujourd'hui plus que jamais.



Recevoir du sang, c'est souvent une vie sauvée. Il faut continuer de rendre le don du sang possible, en encourageant d'autres donateurs, pour sauver d'autres vies, en garantissant la meilleure sécurité possible.

Si vous n'avez jamais été transfusé, merci de participer à cet effort en continuant à donner votre sang régulièrement.

L'association des Donneurs de sang a organisé 3 collectes dans le courant de l'année 2008 :

- ✚ Le 6 mai : 34 dons
- ✚ Le 5 août : 33 dons
- ✚ Le 18 novembre : 30 dons



Calendrier pour 2009

- ✚ Le 5 mai
- ✚ Le 4 août
- ✚ Le 17 novembre

Au cours de l'année 2008, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux donateurs. L'association les encourage vivement à continuer leurs efforts.

Merci au nom des malades.

Simone Weber



Les Enfants d' Abord

Qui sommes nous ?

Quelles sont nos actions ?



Notre association a été créée le 25 novembre 2003. Son objectif est de dynamiser le quotidien et de venir en aide si besoin, aux enfants du regroupement.

Les actions que nous menons sont des manifestations culturelles et de loisirs. Nous agissons également au travers de subventions pour du matériel ou des projets d'écoles ou autres...

Cette année nous avons proposé une participation de 300 € pour les sorties pédagogiques ainsi qu'un abonnement à un quotidien pour les classes du RPI. Les maternelles se sont vues dotées de nouveaux

vélos. La participation à la vie scolaire des enfants du RPI, fait partie intégrante des objectifs de l'association. C'est pourquoi nous sommes prêts à étudier toutes les propositions de projets pour lesquels nous pouvons apporter notre contribution.

Nos manifestations



Le Loto pour les enfants : le 2 décembre 2007

Carton plein cette année encore ; pour sa deuxième édition, le loto pour les enfants a connu un vif succès ; il faut dire que les prix étaient très attirants... une console Wii, des consoles de jeux, un téléphone portable, une télé couleur, une radio avec port USB, un panier de Basket et une foule de jeux de société.



Le Carnaval des enfants

Cette année les enfants ont à nouveau rivalisé de fantaisie et d'innovation pour gagner le concours du Roi et de la Reine du Carnaval. Un petit cadeau ainsi qu'un diplôme ont été remis aux vainqueurs.

Pour finir la fête en beauté, tous ont pu manger un morceau de la sorcière, confectionnée par nos soins avec quelques kilos de chocolat et de bonbons...

Les adultes se sont régalés aussi ; cela va de soi !

La Fête d'Halloween : Le 31 octobre 2008

Après un parcours d'embûches sportives et intellectuelles dans les rues du village ; après avoir affronté les sorcières malicieuses, les créatures bizarres de la nuit et un temps plutôt glacial, les enfants (et leurs parents) ont pu se réchauffer autour d'un bon bol de soupe au potiron et goûter aux bonnes pâtisseries !



Nous les remercions d'être venus si nombreux une fois de plus !

Encore un grand merci à nos cuisinières, nos décorateurs et installateurs sans lesquels les différents stands n'auraient pas eu cette touche affreusement esthétique, ainsi qu'à la générosité des habitants du village qui ont distribué des bonbons aux enfants.

Et bien sûr bravo à nos comédiens qui ont su animer leurs stands avec humour et fantaisie !



Le Méli Mélo : le 20 avril 2008

Le vide grenier est notre plus grande manifestation de l'année ; c'est elle qui demande le plus d'organisation et de participation des bénévoles de notre association ; plus de 25 personnes sont nécessaires au bon déroulement de la journée, et ce, dès 5h du matin ! Toutes nos manifestations gratuites et nos actions au long de l'année se font grâce aux bénéfices de cette journée.

La Vie Associative

Une sortie au cinéma pour les jeunes à partir de huit ans.

La boum des ados n'a pas pu se faire cette année, c'est pourquoi tous les jeunes du RPI dès huit ans ont été invités à une projection en avant-première du film « Les Enfants de Timpelbach » le 17 décembre. Le transport s'est fait en bus.

NOS PROJETS



Nous gardons toujours dans l'esprit, l'idée de faire un **Salon du Livre pour Enfants** ; c'est un projet qui nécessite beaucoup de préparation et de contacts à instaurer afin d'en faire un événement qui touchera un large public parmi les enfants et les ados.

Nous participerons également activement à la **Balade Gourmande** qui sera désormais organisée par l'inter-association « Les Coucous ».

Nous souhaitons travailler sur un projet de **rallye pédestre** afin de faire découvrir notre commune et patrimoine par le biais d'une randonnée avec recherche d'indices et d'épreuves.

Prévus pour 2009 : le **Carnaval des Enfants** le 18 février, le **Vide Grenier** le 19 avril et **Halloween** 30 octobre.

CLIN D'OEIL



Nous avons fêté ensemble au début du mois de juillet le départ de Nathalie Worms.

Nathalie a fait partie des membres fondateurs des Enfants d'Abord. Par sa motivation, sa persévérance, son énergie et sa bonne humeur, elle a contribué à faire grandir cette association et elle nous a communiqué ce désir d'innovation qui se retrouve dans tous nos projets.

Nous la remercions de sa générosité et de tous ces moments de labeur et d'échanges amicaux passés au sein de l'association tout au long de ces cinq dernières années... Et oui ! Notre association a fêté ses cinq ans d'existence en 2008 !

REMERCIEMENTS

Comme chaque année, la Commune de Henridorff nous a soutenus dans toutes nos manifestations et a généreusement mis à notre disposition la mairie pour nos réunions ainsi qu'un local pour entreposer nos nombreux décors. Par ailleurs, le site internet de la commune illustre chacune de nos actions et permet ainsi de se faire connaître de tous.

Nous tenons aussi à remercier une fois de plus tous les habitants de Henridorff qui participent à nos manifestations ainsi qu'aux membres des autres associations qui nous prêtent main forte tout au long de l'année. A l'heure où les villes se plaignent de l'indifférence envers autrui, notre village, grâce à la générosité de ses habitants, prouve le contraire en appliquant l'entraide entre associations pour le plus grand plaisir des convives !

Pour que nous puissions encore proposer de belles manifestations de qualité, nous recrutons tous les talents ! N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contacts



Constitution du nouveau comité lors de l'assemblée générale du vendredi 21 novembre :

Sandra Hanser (Présidente) 03 87 25 33 24, Christine Bouché (vice Présidente) 03 87 25 30 56, Carole Lallemand (Secrétaire) 03 87 25 41 63 Anne Schaubert (Trésorière) 03 87 24 46 62, Deborah Heinrich (secrétaire adjointe), Pascale Weissenbach (Trésorière adjointe) : Assesseurs : Eric Lallemand, Jonathan Steib, Audrey Steib, Noëlle Sinteff et Catherine Asset

Christine Bouché

Les sapeurs-pompiers

Interventions dans le courant de l'année

- 2 feux de cheminée
- 9 nids de guêpes et frelons
- 1 secours à personne
- 2 secours d'animaux tombés dans le canal (biche et marcassin)



Formation

FMA (formation et maintien des acquis)
Secourisme intervention divers (20 h par SP)

Des nouveaux sapeurs

Cette année le CI accueille 3 nouveaux SP Kévin Schnitzler, Marina Tromp, Laetitia Noblet qui ont débuté par la section JSP, leur formation a été complétée par le PSE 1 et 2 (*premier secours en équipe*) fait à Phalsbourg.

Nomination de Thibaud Kalch au grade de première classe.



Manifestation

Notre marche a remporté un franc succès ainsi que le repas. Elle sera reconduite le 03 mai 2009.



Fête de la Sainte Barbe

Le 6 décembre 2208, les pompiers ont fêté leur patronne la Sainte Barbe en présence du maire, des adjoints et du curé. A cette occasion, quatre sapeurs ont été récompensés : *Kévin Schnitzler, Marina Tromp, Laetitia Noblet et Thibaud Kalch.*



Merci à tous les participants.

Merci pour votre générosité lors du passage des SP avec les calendriers.

Les Sapeurs Pompiers vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 2009.

Arsène Noblet

Le club de l'amitié

Le Club fêtera en 2009 ses 25 ans ; ce qui correspond aux noces d'argent.

Nous avons débuté l'année 2008 avec 58 membres et nous la terminons à 56. Jean KRUMENACKER a rejoint l'autre rive : nous lui souhaitons un bon séjour. Nathalie WORMS, notre secrétaire et animatrice en second est partie à Andolsheim retrouver son nouveau compagnon et s'occuper de 7 enfants : bon courage à elle. Les nouveaux adhérents sont : Béatrice DAUB, Ernest DREYER, Georgette DREYER, Alvine LEVY, Paulette MATHIS, Angèle MEYER, Anne-Marie MINNI, Bernadette MOSER, Marie-Thérèse RAUCH, Marie WERTH.



Le bilan de la saison

En 2008, le club s'est retrouvé 10 fois : 4 réunions d'anniversaires, 3 déjeuners (*mi-carême payant, fête de Noël gratuit et le dernier offert par une société*), une sortie-pèlerinage à Thierenbach, une fête autour du président et une journée inter frontalière, organisée par la Fédération Seniors Mosellane à Phalsbourg.



L'anniversaire, du Président André Martinelle



Le programme de 2009

Pour 2009 les 4 après-midi "anniversaires", la mi-carême, la fête de Noël et une sortie spéciale "25 ans" sont programmés. Lors de l'assemblée Générale 2008, fixée au mercredi 25 mars 2009 l'ensemble du comité et du bureau doit être renouvelé pour 3 ans.

André Martinelle

Les Compagnons de la Scène

UN SUCCES SANS PRECEDENT

« SO VIEL KRACH IN EINERE NACHT » ce titre



en dit long sur la pièce qui a connu un succès sans précédent. Dès l'ouverture du rideau les fous rires s'enchaînent. Les acteurs ont encore fait merveille et ont réussi à interpréter leurs rôles à la perfection. Le décor, une véritable Winstüb : chaque détail est reproduit, même la bière pression n'a pas été oubliéeNos décorateurs sont des vrais artistes.

Les deux éléments conjugués plus un éclairage et une sonorisation digne des meilleurs spectacles, les représentations ne pouvaient être que réussies.



Comme d'habitude les acteurs font des « extras » :

- Babette qui prend des douches à répétition,
- Arthur le représentant qui casse la vitre de la porte avec son postérieur,
- Agnès, la patronne du restaurant, qui fait un vol plané spectaculaire (heureusement sans trop de bobo).



La salle comble à chaque représentation est le signe que cette pièce a encore fait le bonheur des spectateurs.

Le sketch « E NÄJMASCHINE ZE VERKAUFE » a permis à un nouvel acteur de se mettre en valeur et a mis le public en appétit avant la grande pièce.



Cette ambiance euphorique s'est estompée un mois après la dernière séance. Christian Kalch qui fut un des créateurs des « Compagnons de la Scène », nous a quittés le 20 mars 2008 après une longue maladie. Sa disparition laissera un grand vide dans la troupe. La scène était son univers. Ses mimiques, sa façon d'interpréter ses différents rôles vont nous manquer.



Salut l'artiste, tu continueras à nous accompagner.

DON AU CENTRE PAUL STRAUSS

Cette année un chèque de 1 700 € a été remis à M.



Alain JUNG docteur en biologie tumorale au laboratoire de recherche du Centre Paul Strauss.

Par le biais de ce don, grâce à votre participation, nous contribuons à la recherche sur le cancer, fléau touchant de nombreuses personnes, trop de personnes....

A noter que depuis 2002 plus de 10 000 euros ont été versés au centre Paul Strauss. C'est grâce à notre merveilleux public que nous pouvons réaliser de tels efforts.

Le rire est vraiment la meilleure des thérapies.

CHALLENGE DES COMPAGNONS DE LA SCENE

Pour la 3^{ème} année ce challenge a été mis en jeu et c'est Henridorff qui le remporte pour la 1^{ère} fois et ceci devant l'excellente équipe de Dannelbourg par 3 buts à 0.



INAUGURATION DU SENTIER DES COMPAGNONS

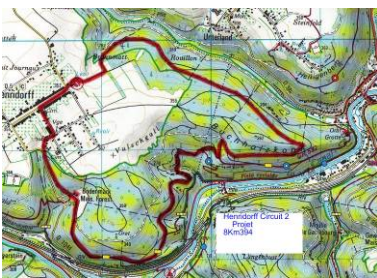


Ce qui n'était qu'un projet l'année dernière est devenu réalité. Après plusieurs

journées de travail, avec pelles et pioches, avec la complicité des membres du Club Vosgien, le sentier sud des « Compagnons » est né et a été inauguré le 24 août 2008 à 11 h 30 en présence du maire Jean-Jacques Kaiser et du président du Club Vosgien Roger Brenot. Une marche découverte a permis à de nombreux participants d'apprécier ce nouveau circuit. Tous étaient enchantés ! Un apéritif a clos cet évènement.



Sur la place de l'église, a été installé un panneau de signalisation dessiné par notre artiste Armand REIMEL, qui représente le parcours dans son intégralité avec les différentes spécificités des sentiers Sud et Nord.



Le sentier nord d'une longueur de 8 km 400 m est en projet

et verra le jour en 2009.



SORTIE A STRASBOURG



Une matinée à pied dans les quartiers de Strasbourg avec un plan et des questions pour découvrir des ruelles typiques et des endroits tout à fait insolites.

L'après midi, les « Compagnons de la Scène » se sont transformés en joueurs de bowling à l'Orangerie où certains talents se sont révélés.

Une promenade en barque sur le plan d'eau de l'Orangerie compléta cette journée. Elle s'est déroulée dans une ambiance



« folle » et certains ont « pris l'eau »... ce n'était pas grave, il faisait chaud ! Et, pour clore cette journée alsacienne, la dégustation d'une bonne tarte flambée s'imposait.

COURS DE DIALECTE

Ce projet vit le jour en 2007 et connut un vif succès. Des inscriptions ont dû être refusées. Les séances se sont déroulées de septembre à mai chaque mardi de 19 H 30 à 21 H.

Les élèves étaient enchantés de participer aux cours de Geneviève Huser et ils ont même répondu présents à l'invitation à la première de la pièce théâtrale.

Depuis septembre, cette opération est reconduite. Le désir de comprendre le dialecte est réel. Le déroulement des cours dans la bonne humeur est un bon allié pour surmonter les difficultés.



La Vie Associative

LA NOUVELLE SAISON

Depuis fin octobre les « Compagnons de la Scène » retrouvent le chemin des répétitions.

Cette année du « 30^{ème} anniversaire » aura une saveur particulière. Nous interpréterons pour la première fois une pièce de Robert KURZ auteur alsacien. C'est une pièce humoristique en 3 actes.

D' MADAME YVONNE

14 acteurs (8 femmes, 5 hommes et 1 enfant) seront sur scène.

On ne se retrouvera pas dans un bistrot mais, mais dans une... maison close !!!!

Chez Madame Yvonne, la vie n'est pas ROSE, tous les jours.

Des voisins méfiants, des épouses jalouses, des filles énervées par des problèmes familiaux, des clients exigeants et parfois extravagants, un propriétaire peu scrupuleux, une domestique inexpérimentée, mais pleine de bonne volonté, se chargent entre autres, d'animer la MAISON...



On pourra découvrir 3 nouvelles actrices qui fouleront pour la première fois les planches.



Bernard Kalch

Les représentations auront lieu aux dates suivantes :

Samedi 10 janvier 2009 à 20h30

Samedi 17 janvier 2009 à 20h30

Samedi 24 janvier 2009 à 20h30

Dimanche 25 janvier 2009 à 15h00 au profit de l'AAPEI de Saverne IME « **le Rosier blanc** »

Samedi 31 janvier 2009 à 20h30

Dimanche 01 février 2009 à 15h00

Vendredi 06 février 2009 à 20h30

Samedi 07 février 2009 à 20h30

Vendredi 13 février 2009 à 20h30

Samedi 14 février 2009 à 20h30

NE MANQUEZ PAS CE SPECTACLE, ET RESERVEZ D'ORES ET DEJA VOS PLACES POUR LA SEANCE DE VOTRE CHOIX

RESERVATIONS :

- Office du tourisme de Phalsbourg, 30, place d'Armes à Phalsbourg, du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- Par téléphone, à partir du 06 janvier 2009 au 03 87 25 40 25 les mardi soir et jeudi soir de 19h à 21h
- A la salle socioculturelle de Henridorff à partir du 11 janvier 2009 les dimanches matin de 11h à 12h,

Nota : il n'y aura pas de séance supplémentaire

Pour plus de renseignements concernant cette nouvelle saison, ou pour les nostalgiques des saisons précédentes, n'oubliez pas de vous rendre sur notre site internet www.theatrehenridorff.com, où vous trouverez une foule d'informations agrémentées de nombreuses photos.

L'A.S. Henridorff

Saison 2007 / 2008

Les deux équipes seniors terminent la saison en roue libre, avec le maintien acquis dans les derniers matchs pour l'équipe A. Pour la seconde année consécutive, elle se classe à la 7^{ème} place et l'équipe B a subi de plein fouet le manque d'effectif du club et se retrouve en fin de classement à la 8^{ème} place..

Une intersaison mouvementée



La saison achevée, de nombreux changements sont intervenus à la tête du club. En effet, Alain Krumenacker (*Président*), Jean-Marc Freismuth (*entraîneur des équipes seniors*) et Jacques Rauch (*Responsable des équipes de jeunes*) assurément usés par l'investissement que demande de telles responsabilités, ils ont quitté tous les trois leur poste pour raisons personnelles. L'ASH les remercie encore pour les précieux services rendus durant toutes les saisons écoulées.

Avec le départ de Alain une page se tourne. En effet, président de 1982 à 1999 puis de 2004 à 2008, il a été de toutes les aventures, tant bien humaines que sportives. Sachant bien s'entourer, il a connu les heures de gloire des différentes équipes, avec en point d'orgue la montée de l'équipe fanion en promotion d'honneur en 1990. Gestionnaire hors pair, il a aussi développé les infrastructures dont dispose aujourd'hui le club avec la construction des vestiaires en 1989 et la réfection du terrain de foot en 1998. Nous remercions encore Alain de tous les efforts qu'il a accomplis durant sa présidence. J'espère dans ma nouvelle tâche de président encore pouvoir bénéficier de ses précieux conseils dans le futur !

A la suite de l'assemblée générale, un nouveau comité a été élu. Le rôle de chacun y a clairement été défini, et tout le monde s'est montré motivé afin que le club puisse trouver un nouveau souffle. Dans l'urgence, le comité s'est mis à la recherche d'un nouvel homme idoine pour diriger les équipes seniors. Et c'est finalement



ANDRE Francis, coach réputé dans le milieu footballistique sarrebourgeois qui s'est vu confier la lourde tâche de redonner confiance à un

jeune groupe motivé.

La composition du comité est donc la suivante :

Président : HABERT Cédric

Président d'honneur : MATHIS Pierrot

Secrétaire HABERT Roselyne

Trésorier : RAUCH Denis

Entraîneur : ANDRE Francis

Coordinateurs équipes de jeunes : BIEBER Christian / WERRA Sébastien

Assesseurs et délégués : ISAAC Eugène, RAUCH Gilbert, BRENNEMANN Henri, MATHIS Damien, BAILLY Jean-Marie, TROMP Alain, GOESTER Christophe, BAILLY Emmanuel, KALCH Bernard, KOLOPP Olivier, POSTEL Olivier.

Fête de l'ASH

Challenge des Compagnons de la Scène

Le vendredi 15 et dimanche 17 août s'est déroulée la traditionnelle fête de football organisée par l'association.

Le 15 août, lors des phases éliminatoires, Hilbesheim a été opposé à Dannelbourg et Henridorff à Brouviller. Les matchs se sont déroulés devant un public restreint.



Le 17 août, après l'office religieux célébré par le père Aloïse Kituba, 200 personnes sont venues déguster le repas champêtre servi sous la tente. Dans l'après-midi ont eu lieu les finales du tournoi. Et c'est Henridorff qui a enfin remporté le trophée qu'il convoitait depuis plusieurs années, battant l'éternel rival Dannelbourg au terme d'un match accroché (score final 3-0).



La Vie Associative

Cette année, l'ambiance a été rehaussée par la mise en place d'un jeu de quilles, qui a amené joie et bonne humeur à tous les participants. Le tournoi a été remporté par TROMP Alain qui a remporté le tournoi grâce à une précision millimétrée !



Saison en cours

Fait rare, aucun joueur n'a quitté le club à l'intersaison. L'effectif a même été renforcé par huit nouveaux joueurs, ce qui nous permet ainsi de compter environ 90 licenciés au sein de l'association (en y incluant les jeunes pousses du club).

L'équipe A a démarré de manière laborieuse la compétition et a attendu la 4^{ème} journée pour remporter son 1^{er} match. A mi-saison l'équipe se classe à la 7^{ème} place (2 victoires-3 nuls et 3 défaites). Mais au vu de son potentiel, le groupe mériterait mieux.



Mais c'est en coupe que l'ASH a excellé, en accédant au 4^{ème} tour de la coupe de Lorraine en se faisant

éliminer par l'ogre régional, le FC Sarrebourg. Au terme d'une âpre lutte, c'est finalement Goliath qui terrassa David sur le score de 2-0. Un grand bravo à l'équipe pour sa combativité.



L'équipe B se classe 3^{ème} de son groupe (6 victoires - 2 défaite, 2 matchs en moins) et peut envisager sereinement la suite de la compétition et viser pourquoi pas la 1^{ère} place, synonyme de montée à l'échelon supérieur. Bravo à eux !



Les équipes de jeunes

L'ASH compte dans ses rangs :

- 1 équipe de débutant, dirigeant : Petrazoller Frédéric
- 1 équipe de poussins, dirigeant : Thomas Yannick / Burckel Jean-Luc
- 1 équipe de benjamins, dirigeant : Bieber Christian / Werra Sébastien
- 1 équipe de moins de 13 ans, jumelée avec Brouviller.



Les débutants

La Vie Associative

Sortie pour les jeunes

Le 15 octobre, une rocambolesque sortie au stade St Symphorien a été organisée, pour permettre à la jeune génération de pouvoir profiter du spectacle



Les benjamins



donné par l'équipe de France espoirs contre leurs homologues allemands. Malgré nos encouragements, c'est l'Allemagne qui remporta la rencontre, à la grande déception de nos footballeurs en herbe.

Nous remercions tous les parents pour leur aide quant au bon fonctionnement des équipes.



Les poussins

L'équipe vétérans

Après leur triomphe en 2006 en coupe de France FSCF, l'équipe peine à trouver un nouvel élan et accuse un déficit au niveau des joueurs. Nos vétérans se sont malgré tout rendus à Saumur et y ont terminé le tournoi à une place honorable.

Nous rendons hommage à Bernard Moutier, fondateur de la section des vétérans, qui nous a quittés brutalement le 29 novembre 2008.

Merci Bernard pour ta générosité et ton dévouement.



Plateau de débutants

L'ASH tient à remercier tous les bénévoles et supporters, qui par leur présence veillent à la bonne marche des diverses manifestations, ainsi qu'au bon déroulement des matchs. Un grand merci à la municipalité pour l'entretien du terrain.



La remise de maillots aux équipes seniors par le CIC

Cédric Habert

Le Fjord

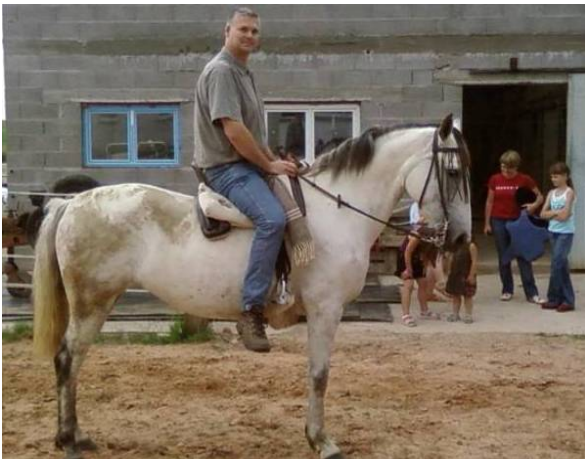


Le Centre Tourisme Équestre

Le centre de tourisme équestre de Henridorff est situé entre Phalsbourg et Sarrebourg, dans un cadre agréable et calme, proche de la forêt. Créé en 1996, Nathalie Moutier, diplômée accompagnatrice en tourisme équestre, sera heureuse de vous faire partager et découvrir son potentiel touristique (*Château de Lutzelbourg, Plan Incliné, Grotte Saint Vit, Château du Haut Barr, etc...*) avec sa cavalerie composée de « FJORDS », chevaux de race norvégienne, rustiques, dotés d'un excellent caractère, ce qui en fait le compagnon idéal. Le centre accueille toutes les personnes débutantes ou confirmées recherchant le tourisme équestre. Si vous désirez chevaucher le long des chemins sablonneux ou croiser, au détour d'un sentier, un chevreuil, contactez le centre.

Andalou

L'Andalou moderne (officiellement appelé *Pure Race espagnole*) est certainement l'une des plus pures et des plus anciennes races au monde. Surtout utilisé lors de parades et dans l'arène, face au taureau, l'Andalou possède l'agilité et la puissance idéales pour exécuter les difficiles mouvements demandés aux chevaux de corrida.



Le Mérens est un cheval à robe noire originaire de la haute vallée de l'Ariège dans les Pyrénées. Doux, affectueux, robuste et fort, de nature docile, il est aussi très calme. Il est utilisé comme cheval de bât, dans le débardage du bois. Aujourd'hui, il est apprécié pour la randonnée, l'obstacle et le dressage.



L'irish Cob, connu aussi sous le nom de « tinker », « gypsy cob » ou « gypsy vanner horse », est à l'origine un cheval élevé par les gens du voyage, principalement irlandais et anglais dans le but de tirer leur roulotte. Il est puissant, endurant et d'une rare originalité : ses crins, ses fanons sont très abondants et sa robe est généralement pie. C'est un cheval polyvalent et remarquable par sa docilité.



Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site communal www.henridorff.com sous la rubrique « culture et sports ».

Nathalie Moutier

Les Amis de l'Orgue

Le 21 octobre 2007, nous fêtons en grande pompe l'inauguration de notre orgue qui a connu pendant 5 ans une restauration digne des plus imposants monuments de notre patrimoine*.



Le solide et large faisceau d'engagements de l'« Association des Amis de l'Orgue », de la mairie, de la DRAC, du Conseil Général de la

Moselle, des associations et des nombreuses bonnes volontés du village a très largement œuvré à la réussite de ce projet qui au début était loin d'avoir l'assentiment de la majorité. Était-il imaginable, dans le contexte d'une forte récession de la pratique religieuse, qu'une commune à taille humaine comme Henridorff puisse se lancer dans un projet aussi grandiose ? **Il a fallu la foi et la conviction d'éclaireurs pour lancer le projet et la générosité de tous pour le réaliser.** A présent, nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Le Verschneider de 1830 et ses successives améliorations ont été pour l'essentiel préservés. L'organier de Nantes, Nicolas Toussaint, a veillé, avec la complicité éclairée de Christian Lutz et de François Méniessier, à ce que ces différentes strates d'évolution de l'instrument soient parfaitement respectées. Avouons que le résultat est à la hauteur de nos espérances tant la restauration a été menée à bien. J'adresse mes remerciements à tous ceux qui ont participé à cette aventure en particulier tous les membres de l'association et les maires de l'époque, respectivement MM. Auguste Kolopp et René Heitzmann. La ferveur avec laquelle ils ont soutenu ce projet est pour nous tous une illustration édifiante du profond attachement à notre histoire, à notre passé. Non pas un attachement passéiste, bien



au contraire, mais plutôt un gage d'innovation, une audace, un désir de pérenniser une esthétique

intemporelle.

A nous, avec l'aide de vous tous, de faire vivre cet orgue, héritage d'un patrimoine culturel - aujourd'hui aussi culturel ** - afin de lui donner toute son amplitude sui generis.

Notes :

* Bien que notre Verschneider n'affiche en façade qu'une soixantaine de tuyaux, il en compte en réalité plus de 1550, au service de 3 claviers et d'un pédalier. C'est dire toutes les possibilités qui s'offrent à l'organiste pour susciter l'émotion musicale, élargir notre sensibilité et, par la conjugaison des deux, élever nos âmes. Il est à lui seul un orchestre symphonique et plus encore. Je ne peux m'empêcher de citer **Balzac** qui dans *La Duchesse de Langeais* soutenait que « l'orgue [était] le plus grand, le plus audacieux, le plus magnifique de tous les instruments créés par le génie humain. Il est un orchestre entier, auquel une main habile peut tout demander, il peut tout exprimer » ou bien encore **Mozart** qui dans une correspondance à son père un jour de 1777 écrivit que « l'orgue [était] à [ses] yeux et à [ses] oreilles le roi de tous les instruments ».

** Il faut rappeler que l'orgue, dans sa partie instrumentale, a été classé, par arrêté du 2 mars 1993 du ministre de l'éducation nationale et de la culture, parmi les Monuments Historiques.

Deux marchés toujours très appréciés du grand public



Cette année, l'Association a reconduit les deux traditionnels marchés : celui de Pâques et celui de l'Avent

(anciennement appelé marché de Noël). Les deux ont connu le même succès que les années précédentes. Ce succès, on le doit

à toutes les bonnes volontés qui ont donné de leur temps et tout particulièrement les dames de l'atelier d'art décoratif qui pendant une



grande partie de l'année, se sont retrouvées toutes les semaines, le mardi après-midi, dans une bonne humeur inébranlable, à l'étage de la salle paroissiale. Leurs multiples talents et savoir-faire ont permis à l'association d'organiser ces deux manifestations, quasi uniques dans la région puisque tous les produits vendus étaient de fabrication artisanale alors que la majorité des marchés qui ont fleuri ici et là ont fait appel à des exposants.

Tous les fonds récoltés permettront de faire vivre l'orgue et aussi de terminer les travaux du rez-de-chaussée de la salle paroissiale.

Une assemblée générale sous le signe du renouvellement

Lors de cette assemblée, qui s'est tenue le 29 mai 2008, une partie des membres du comité a été renouvelée puisque la présidente, Mme Yvonne Krumenacker, et le secrétaire, Edmond Riedinger, n'ont pas souhaité renouveler leur mandat. Le projet pour lequel ils se sont tant investis étant accompli, ils ont décidé de passer la main. Permettez-moi à l'occasion de ce bulletin de les remercier pour l'admirable dévouement dont ils ont fait preuve depuis 1993. Un grand merci à Mme Yvonne Krumenacker qui, comme l'a souligné au cours de cette réunion la vice-présidente, Mme Marie-Andrée Krumenacker, a assumé sérieusement sa charge au cours de ses sept ans de présidence. Elle a été soucieuse des moindres détails, sympathique, serviable, toujours de bonne humeur pour maintenir la bonne ambiance du groupe. Un grand merci aussi à M. Edmond Riedinger, le secrétaire à la plume alerte qui pendant 15 ans nous a gratifiés de comptes rendus savoureux. Il a conclu cette rencontre sur un ton élogieux, exaltant les vertus du bénévolat, ce mécénat de notre temps, qui est un travail au service des autres, à la fois rémunéré en amitié, en sourires partagés et en joie donnée. (voir l'encadré à la fin du paragraphe de toutes les manifestations qui ont eu lieu au bénéfice de la restauration de l'orgue depuis la création de l'association, le 18 juin 1993)

A la fin de la réunion, le Comité de Direction a procédé à la modification de quelques articles des statuts devenus obsolètes afin d'adapter ceux-ci aux



évolutions de l'association. L'objet n'étant plus de restaurer l'orgue, le secrétaire a fait lecture de nouvelles propositions : **faire connaître l'orgue, organiser des concerts de chant (sous le patronage d'associations reconnues) et des rencontres musicales, organiser des manifestations au bénéfice de l'entretien de l'église Sainte-Croix et de la salle paroissiale...** D'autres articles ont connu des modifications, adoptées à l'unanimité des membres présents. La soirée s'est poursuivie, dans une ambiance détendue, autour du verre de l'amitié offert par l'association.

Un mois après, le 1^{er} juillet, le nouveau comité s'est réuni pour procéder à l'élection des postes à pourvoir. Résultats : Yannick Eon est devenu président, secondé par Mme Marie-Andrée Krumenacker au poste de vice-présidente, Mme Michelle Berri, a été nommée secrétaire, M. René Heitzmann, secrétaire adjoint, M. Claude Hiegel et Mme Sylviane Scheid ont été respectivement reconduits aux postes de trésorier et trésorière adjointe. Quant à Mmes Jacqueline Heringer, Monique Isaac, Emma Kullmann, Bernadette Moser et M. Jonathan Kaiser, ils ont été nommés assesseurs. M. Jean-Jacques Kaiser, au titre de premier magistrat de la commune, M. Jean-Pierre Thomas, au titre de président du conseil de Fabrique, M. Alain Krumenacker, au titre de président de la Chorale Sainte-Cécile et M. l'Abbé Nierengarten, au titre de modérateur de l'ensemble paroissial, sont d'office membres du comité de direction comme le stipule l'article 7 des statuts.

Manifestations qui ont eu lieu au bénéfice de la restauration de l'orgue :

- Un premier concert a été organisé par « Les Compagnons de la Scène » avec la participation de la chorale Sainte-Cécile de Phalsbourg, le 5 novembre 1993.
- Une deuxième manifestation, organisée également par « Les Compagnons de la Scène », a eu lieu le 17 septembre 1994 avec la participation de l'Union Musicale de Phalsbourg.
- Le 20 mai 1995, sous l'égide et à l'initiative de Robert Moutier, Président de « La Famille Lorraine », un grand concert de chant choral a été donné par la *Guériotte* de Baccarat, une chorale forte d'une cinquantaine de choristes et d'instrumentistes, dirigée par Michel Treger, organiste et chef de chœur.
- Le 4 mai 1996, l'ensemble vocal de Lixheim « Le Brunnenchor », invité par « L'association des Amis de l'Orgue », a donné un concert d'une très haute tenue musicale à l'église Sainte-Croix de Henridorff.
- Le 16 mars 2002, le chœur Nancy Ducale, fort de 40 choristes, accompagné au piano par Corinne Giuliani, a donné un grand concert de gala sous la direction de Ghislaine Trocklé. Il a été invité par « L'association des Amis de l'Orgue » et la municipalité.

La Vie Associative

Mis à part ces concerts, d'autres actions ponctuelles ont eu lieu :

- Le 24 avril 1994, une kermesse a été organisée par « L'association des Amis de l'Orgue ».
- Trois repas ont été préparés :
 - le 1^{er}, le 20 mars 1994 par la Gymnastique Volontaire Féminine,
 - le 2^{ème}, le 30 avril 1995 par « Les Amis de l'Orgue » à la suite d'une démarche faite par Auguste Kolopp, maire, auprès de l'Amicale des chasseurs qui a fourni gracieusement du gros gibier,
 - le 3^{ème}, le 21 avril 1996 par « Les Amis de l'Orgue », repas suivi d'une tombola.

Ont également été organisés :

- 12 marchés de Noël depuis novembre 1996,
- 11 lotos depuis avril 1997,
- 3 marchés de Pâques : le 1^{er}, le 28 mars 2004, le 2^{ème}, le 26 mars 2006 et le 3^{ème}, le 15 mars 2007.

Trois concerts originaux pour mettre l'orgue en valeur

Premier concert, le dimanche 21 septembre 2008 à 15h00 en l'église Sainte-Croix : un concert d'orgue particulièrement original proposé à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine. Une invitation au voyage sur les traces de compositeurs lorrains et alsaciens, puis européens. L'organiste, Rémy Kalck, titulaire des orgues Walcker de Saverne a conquis le



public par sa virtuosité. Il a introduit le concert par une composition d'un auteur alsacien, Bernhard Schmid Le Jeune : « Gagliarda prima ». Le public a très vite été saisi par la qualité d'interprétation du concertiste qui a poursuivi en jouant entre autres le « Menuet Gothique » de Boëllmann, la « Sortie en Ré majeur » de Battmann, le « Prélude en Ré majeur » de Buxtehude, la « Fantaisie en Sol

Majeur » de Bach, l'« Ave Maria » de Gounod, le magnifique « Chœur de voix humaines » de Lefébure-Wély ...pour terminer avec la « Toccata en Fa Majeur » de Charles-Marie Widor. Un moment intense, placé à la fois sous haute écoute puisqu'un essai d'enregistrement était effectué, dans l'optique pour l'Association de sortir un CD, et aussi, placé sous les feux des projecteurs puisque l'ensemble du concert a été retransmis sur grand écran. Une première qui a enchanté le public ! Tout à la fin, Rémy Kalck a réservé une surprise en jouant avec maestria « Le Coucou » de Daquin, un clin d'œil très apprécié par les Henridorfféens affublés de ce sobriquet « Die Gugucke » plutôt flatteur.



L'auditoire n'a pas été avare de ses applaudissements.

Après le concert, les volontaires ont pu monter à la tribune et discuter longuement avec le concertiste qui leur a expliqué le fonctionnement de cette machine gigantesque. L'occasion pour beaucoup de voir et de comprendre un instrument souvent très méconnu et victime d'une réputation parfois peu flatteuse.

Deuxième concert, le dimanche 5 octobre 2008 à 16h00 : une rencontre inhabituelle. L'accordéon avait rendez-vous avec l'orgue. Un concert étonnant pendant lequel les deux instruments ont montré ce dont ils étaient capables.

On savait l'orgue Verschneider capable de chanter depuis sa récente restauration mais ce que l'on savait peut-être moins c'est qu'il était capable de laisser la place à un autre instrument, l'accordéon, pour mettre celui-ci en valeur. Mais pourquoi associer l'orgue et l'accordéon me direz-vous ?

Parce que l'orgue et l'accordéon sont tous les deux des instruments à vent et tous les deux aussi à des niveaux différents sont l'objet de sympathiques railleries. Pour l'un, l'orgue, il est victime d'une réputation peu flatteuse - surtout aujourd'hui - et je le déplore. On le réduit à un



accompagnement de chants d'église, réduction qui ne lui sied nullement puisqu'il est à lui seul capable de remplacer un orchestre symphonique. Pour l'autre, l'accordéon, il est victime d'une réputation liée essentiellement à une méconnaissance de ses réelles possibilités. Il est affublé souvent de périphrases comme « piano à bretelles », « piano du pauvre », « boîte à chagrin » et bien d'autres encore. L'accordéon est un instrument jeune, en devenir, puisqu'il a été créé seulement au début du 19^{ème} siècle à la différence de l'orgue qui lui date d'avant Jésus-Christ et qui a commencé à rentrer dans les églises à partir du 12^{ème} siècle.

M. Bernard Husser, titulaire de l'orgue de Dabo, a introduit le concert en interprétant sur deux claviers le « Dialogue » de Louis-Nicolas Clérambault. S'en sont suivies de belles compositions à l'accordéon. Sous la baguette de Patrice Sonntag, les treize instrumentistes de l'ensemble d'accordéons de



Saverne ont interprété des morceaux connus : un adagio de Beethoven, un air de Bach, « Aida » de Verdi, « Le cygne » de Camille Saint-Saëns, le « Elvira Madigan » de Mozart... A mi-parcours, le jeune Michel Oberlé nous a offert au piano une belle pièce de Chopin et M. Husser le « Grand chœur » de Beauvarlet Charpentier à l'orgue.

Le public, surpris par ce concert, a été rapidement conquis par la qualité d'interprétation des musiciens. Cet ensemble d'accordéons créé en 1936 n'a jamais failli à sa réputation. Il a su au travers des années renouveler son répertoire et s'ouvrir à un public divers. Sa présidente, Mme Claudine Riehl, peut être satisfaite de cet ensemble qui compte un bon noyau de fidèles même si elle avoue qu'« *il est aujourd'hui plus difficile d'attirer les jeunes vers l'accordéon. Certains font des études et ne peuvent pas être toujours disponibles* ». L'ensemble se retrouve tous les vendredis pour répéter et prépare déjà son traditionnel concert d'hiver qui se tiendra à la salle Marie-Antoinette du château des Rohan à Saverne début janvier 2009. Un rendez-vous incontournable qui permettra d'écouter un large éventail des potentialités sonores de cet instrument populaire.

Troisième concert, le vendredi 19 décembre à 20h15 : une veillée de Noël avec l'ensemble vocal de Diemeringen. Cette veillée dirigée par Mme Gisèle Wider-Chevalier a constitué sans aucun doute un moment fort de l'année. Le chœur polyphonique a interprété des morceaux de Noël en plusieurs langues, ponctués de versions instrumentales au carillon, à la flûte, au métallophone et à l'orgue avec la présence très appréciée de Rémy Kalck qui nous a interprété des morceaux de Noël, entre autres de Daquin et de Pachelbel. Les instruments et les choristes ont au cours de la veillée laissé place à des récitants qui ont proposé au public des textes de méditation sur Noël afin de nous introduire au mystère de la Nativité. Tout à la fin du concert, le public a été invité à reprendre après les choristes le « Stille Nacht, Heilige Nacht, Alles schläft, Einsam wacht... », célèbre chant de Noël venu d'Autriche, traduit dans presque toutes les langues du monde et dont chacun connaît la si douce mélodie.

Et pour finir :

En 2009, trois manifestations sont d'ores et déjà programmées :

- l'assemblée générale à la salle socioculturelle le vendredi 16 janvier 2009 ;
- le marché de Pâques le dimanche 22 mars 2009 ;
- le marché de l'Avent les 28/29/30 novembre 2009.

Et aussi des concerts, espérons-le nombreux, mais dont les dates n'ont pas encore été arrêtées. Sans doute un concert d'orgue au cours du 1^{er} semestre.

Quant au projet de CD, il avance. Une première maquette a été effectuée. Elle demande à être revue et cela prend beaucoup de temps. Un autre enregistrement sera effectué à huis clos au cours du mois de février et après il nous restera à travailler en studio pour mettre en place les morceaux avant de finaliser la version définitive. Si certains sont intéressés par le projet, qu'ils n'hésitent pas à me contacter. Le prix du CD s'élèvera à 15 € et il sera accompagné d'un livret explicatif sur l'orgue, la famille des Verschneider, les morceaux...

Permettez-moi, en guise de conclusion, de remercier toutes les personnes qui apportent leur soutien de quelle que manière que ce soit à la réussite des diverses manifestations. Sans ce soutien, l'association ne pourrait poursuivre ses activités.

Yannick Eon

Un pan d'Histoire Locale dévoilé par une émigrée américaine

Augustin DEPREZ né en 1858 au n° 16 Grand'Rue était le fils de Jean DEPREZ instituteur à Henridorff de 1852 à 1866. Jeune homme, il tomba d'un arbre et resta estropié, avec une jambe plus courte que l'autre ; aussi exerça-t-il le métier de tailleur.

En 1880 il se maria avec **Marianne SCHAEFFER** issue de la maison Grand'Rue n° 93 et dans laquelle elle était née aussi en 1858. Sept années plus tard, en 1887, le couple avec 3 enfants en bas âge émigra aux U.S.A. (ils en auront encore 5 autres), rejoindre à Rochester/NY, Jean, le frère de Augustin qui s'était expatrié pour échapper au service militaire allemand. Ils emmenèrent avec eux la mère de Marianne et la sœur de Augustin. Là se trouvaient également deux autres jeunes de Henridorff, **Ignace SCHEID** et son frère **Ferdinand** qui avaient quitté le village après la guerre de 1870 pour les mêmes raisons. Rochester était alors un important centre de confection de vêtements.

C'est à Marianne SCHAEFFER/DEPREZ, grand'mère et veuve que nous devons la « **FAMILY HISTORY** », qu'elle a dictée à un de ses petits-enfants.

Elle y raconte ses souvenirs de la Guerre de 1870, quand, jeune fille de 12 ans, elle fut prise sous le feu de la bataille, alors qu'elle se trouvait dans les champs pour la récolte des pommes de terre, les balles sifflant à ses oreilles ; son panier fut percé avant qu'elle ait pu se mettre à l'abri. Elle soigna aussi avec d'autres villageois des soldats français blessés. Après l'annexion, tout parler français fut interdit aux jeunes qui avaient reçu une éducation dans les deux langues française et allemande.

La FAMILY HISTORY relate aussi la singulière histoire du grand père maternel de Marianne : **Sébastien MOUTIER**, un vétéran des guerres napoléoniennes.

Sébastien, né en 1777, se souvenait que des messes avaient été célébrées secrètement dans la forêt pendant la Révolution française. Il quitta le village à l'âge de 18 ans pour s'enrôler dans l'armée. Pendant les 18 années suivantes, il participa à beaucoup de campagnes militaires dans de nombreux pays, surtout qu'il fit partie de la garde impériale de Napoléon pendant bien des années. Avant de quitter le village, il rendit visite à toute la parentèle, donc à la mère d'une petite fille qui était sa petite-cousine **Agnès ISAAC**. Il pria la mère de prendre soin de cette charmante enfant, au cas où il reviendrait. Et effectivement quand la garde fut dissoute en 1815, il épousa Agnès en 1816 ! Et selon la formule consacrée, ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants, 10 au total. Une pension militaire qui aurait dû être versée au vétéran, fut détournée par les autorités municipales ; Sébastien exerça donc le métier de cordonnier comme son père, mais ses garçons eurent droit à des emplois réservés : Aloyse et Nicolas MOUTIER accédèrent au poste d'éclusier.

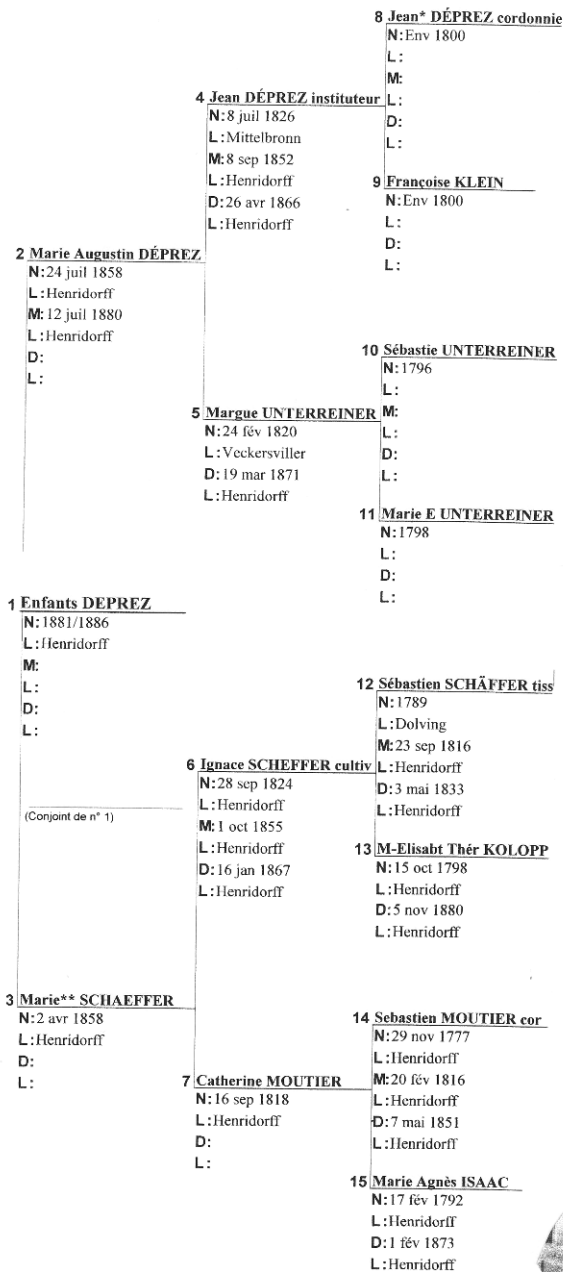
Les petits-enfants de Sébastien se souvenaient avec émotion du grand bonnet à poils et de l'uniforme en loques gardés précieusement jusqu'à ce qu'ils furent malencontreusement détruits lors d'un incendie.

Marianne et son époux Augustin DEPREZ firent un voyage en Europe en 1914 pour visiter la parenté, juste avant que la première Guerre mondiale n'éclate. Leur hantise, durant ce conflit, fut que des cousins ne se trouvent en face l'un de l'autre. Après le décès subit de Augustin en 1925, Marianne rendit encore une dernière visite à la famille restée au village natal. Elle mourut le 2 février 1932 à Rochester.

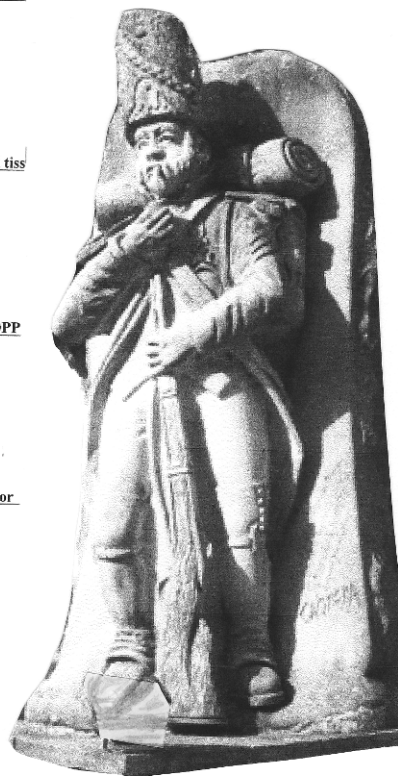
Auguste KOLOPP

Note de l'auteur : Après avoir traduit la version originale de l'anglais en français à la demande des familles Déprez-Foltz, **Edmond RIEDINGER** avait déjà publié un article concernant la *Family history* dans le BM n°5 de Décembre 1993 pages 44 à 46. Ma base de données *Généalogie* m'a permis d'apporter quelques compléments à cette histoire familiale.

Arbre d'ascendance



Un grognard



Julien Freund, un enfant du village

Philosophe oublié ?

Julien Freund est né à Henridorff le 9 janvier 1921 au 82 de la Grand'Rue. Retiré à Villé-67, village natal de son épouse, où il repose : il est décédé le 10 septembre 1993 à Colmar.

Son épouse Marie-France Freund-Kuder avait fait don à la Commune de naissance, d'une dizaine d'ouvrages de l'auteur, conservés à la mairie du village.

Un livre récent du politologue Pierre-André Taguieff est consacré au philosophe, sociologue et historien des idées, ouvrage intitulé « Julien Freund, Au cœur du politique ». Cet événement a été salué dans la presse nationale par des articles rappelant l'importance du philosophe disparu.

Deux sœurs de Julien habitent encore parmi nous : Mariette au 39, Grand'Rue et Anne épouse Kolopp au 2, rue du Château d'Eau ainsi que deux cousines, Victorine et Marie Mathis au 82, Grand'Rue et de nombreux autres membres proches de la famille.

Nous reproduisons ci-après l'article publié dans le *Figaro*.

Ceux qui souhaitent disposer d'informations plus amples, peuvent se rendre sur internet « Google » et taper *Julien Freund*.



Julien Freund, philosophe tiraillé entre une vision tragique de l'histoire et un désir d'espérance.
Louis Monier/Rue des Archives

LE FIGARO jeudi 17 janvier 2008

Julien Freund, l'«inconformiste» capital

PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF

L'historien des idées retrace le parcours d'un grand intellectuel que Raymond Aron admirait.

EN FRANCE, avoir combattu le nazisme les armes à la main ne suffit pas toujours pour acquérir la respectabilité: il faut aussi être un «antifasciste» à la mode de chez nous. Autrement dit avoir été adoubé par des milieux universitaires qui ont, des décennies durant, consacré le marxisme comme étant la science indépassable de notre temps. Telle est la mésaventure survenue à Julien Freund, philosophe qu'on lira de plus en plus, au fur et à mesure qu'on délaissera Louis Althusser. Julien Freund est l'auteur d'une œuvre, *L'Essence du politique* (*), que Raymond Aron tenait pour géniale, ainsi que d'un ouvrage d'une rare érudition: *La Décadence: histoire sociologique et philosophique d'une catégorie de l'expérience humaine*; dans lequel il analyse les phénomènes de déclin qui travaillent les civilisations.

On croit que les penseurs sont des hommes de cabinet. C'est l'inverse qui est vrai pour Julien Freund. Né en 1921 à Henridorff, en Lorraine, celui-ci n'a pas le loisir de lire Aristote et Machiavel. L'événement qui surgit en 1940 ne lui en laisse pas le temps, il faut agir. Jeune étudiant réfugié à Clermont-Ferrand, il rejoint le mouvement Libération, fondé par son professeur de philosophie, Jean Cavailles. Puis il adhère aux groupes francs de Combat, dirigé par le maurassien Jacques Renouvin, activisme qui le mène en prison puis en camp de captivité, d'où il s'évade, en 1944, pour gagner les maquis de la Drôme. Entre deux actions de partisans, il découvre une autre face de la résistance: la turpitude des règlements

de comptes, la lâcheté des «héros» de la dernière heure. Un procès le marque à vie: celui d'une jeune communiste fusillée par ses «camarades». «Ce fut terrible, elle était innocente et le tribunal la condamna à mort Il y eut cette nuit d'épouvante où les partisans la violèrent dans une grange à foin (...) Après une telle expérience, vous ne pouvez plus porter le même regard sur l'humanité», déclarera Freund.

« Sachons Être suspect »

Après un bref passage dans un parti de gauche après guerre, il abandonne la politique politicienne. Il a 28 ans et découvre Aristote. Devenu professeur de philosophie, il s'interroge sur ce qui constitue «l'essence» du politique. Il tombe sur un livre, *Le Concept de politique*, dont l'auteur, Carl Schmitt, lui est inconnu. Convaincu d'avoir découvert un penseur considérable pour qui le conflit est inhérent à la politique, il devient son ami. «Nous n'aurions pas été dans le même camp», lui écrit-il après avoir découvert le pot aux roses. Mais Schmitt le fascine pour sa subtilité. Il le fait connaître à Raymond Aron, qui, lui aussi, minimisera l'engagement nazi de Schmitt, esprit d'élite, mais violemment antisémite.

En 1965, Julien Freund présente son grand œuvre, *L'Essence du politique*, devant un jury de sommités, parmi lesquels Aron, Canguilhem, Paul Ricœur et Jean Hyppolite, penseur pacifiste qui affirmera que si le «conflit est indépassable c'est que je me suis trompé, je n'ai plus, qu'à me suicider». Mais l'être humain n'est pas que conflictuel, il est aussi avide de réconciliation et de grâce. Catholique par sa mère, qui lui fera promettre d'aller à l'église toute sa vie, Freund est tiraillé entre sa vision tragique de l'histoire

et son désir d'espérance. «L'homme est religieux, nous ne penserions pas l'immanence sans la transcendance», affirme-t-il.

Aristotélicien, machiavélien, aronien, schmittien, Freund n'est certes pas un homme de gauche. Dans les années 1980, les jeunes intellectuels de la nouvelle droite, parmi lesquels Alain de Benoist, lui rendent un hommage que Freund, sans toujours adhérer à leurs thèses, ne refuse pas, ce qui lui sera reproché par les lieutenants de la bien-pensance. Son grand livre sur la décadence, qui embrasse des pans entiers de la pensée humaine, de Thucydide à Toynbee, en passant par Ibn Khaldoun, Oswald Spengler et Paul Valéry, sera ignoré, ou sous-estimé. Il est vrai qu'il ne cachait pas son pessimisme quant à l'avenir de l'Occident.

Julien Freund, qui se définissait comme: «Français et européen», «régionaliste et gaulliste», ne minimisait pas ses contradictions.

Aujourd'hui, des esprits aussi opposés que Michel Maffesoli ou la philosophe Chantal Delsol se réclament de lui. En une phrase Freund a livré un des secrets de sa vie: «Sachons être suspect C'est le signe, aujourd'hui, d'un esprit libre et indépendant, surtout en milieu intellectuel.»

À méditer...

PAUL-FRANÇOIS PAOLI

C) Aux Éditions Syros.

Julien Freund, au cœur du politique
de Pierre-André Taguieff
La Table ronde, 154p., 18€.

NAISSANCES

- David JOBERT, né le 11/12/2007 : fils de Jean-Paul JOBERT et de Isabelle RUBINE
- Emma SERIEYS, née le 22 janvier 2008 : fille de Olivier SERIEYS et de Karine MOUTIER
- Mathilda Haline Noëlle BECKER, née le 27 juin 2008 : fille de Nicolas BECKER et de Carole SCHNEIDER
- Elliott Emile Antoine KLEIN né le 13 septembre 2008 : fils de Hervé KLEIN et de Rachel DORMEYER



MARIAGES

- **A LAON :**
Grégory OTT, Militaire, domicilié à HENRIDORFF, avec Angélique MICHENET, Auxiliaire de vie, le 03 mai 2008
- **A HENRIDORFF :**
Xavier KAHL, retraité, avec Jocelyne DILLENSCHNEIDER, secrétaire, le 21 juin 2008
Cédric HABERT, infirmier, avec Roselyne MATHIS, assistante export, le 05 juillet 2008
Sylvain LAVOUE, technicien géomètre, avec Aurélie TROMP, professeur de français, le 09 août 2008
Hervé KLEIN, technico commercial, avec Rachel DORMEYER, professeur des écoles, le 12 septembre 2008.



Xavier et Jocelyne



Cédric et Roselyne



Sylvain et Aurélie



Hervé et Rachel

DECES

- Alphonse Joseph WERTH, le 30 janvier 2008, à l'âge de 79 ans, décédé à HENRIDORFF
- Jean Joseph KRUMENACKER, le 18 août 2008, à l'âge de 78 ans, décédé à SAVERNE

AVIS DE MENTION DES DECES :

- Pour mémoire : KLAM Jean-Louis, décédé à NOVEANT le 22 octobre 2007
- Angèle BERLOCHER, à COLMAR, le 06 février 2008
- Emilie FREUND, à SARREBOURG, le 27 février 2008
- Geneviève SCHEID, à SAINT QUIRIN, le 31 mars 2008
- Marie KRIBS à THONVILLE, le 25 avril 2008
- Paul CLEMENT, à SARREBOURG, le 11 avril 2008
- Auguste UNTEREINER, à SARREBOURG, le 11 juin 2008
- Elise SCHNEIDER, à SARREBOURG, le 18 août 2008
- Jacqueline DOERR, à VENDOME, le 02 août 2008
- Marie CANTIN, à DRUSENHEIM, le 21 septembre 2008
- Bernard MOUTIER, à l'Ile de Ré, le 29 novembre 2008



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Ces personnes viennent de s'installer dans notre petit bourg. Nous leur souhaitons la bienvenue

- Monsieur Dominique THOMAS, au n° 22 rue des deux Côtes
- Madame Karine MOUTIER et Emma SERIEYS, au n° 34 rue des deux Côtes
- Mademoiselle Marie-Anne FOLTZ, au n° 4 rue de l'Eglise
- Monsieur BENO Olivier et Virginie HUNTZINGER au n° 27 rue de la Forêt
- Monsieur Mickaël GIRSCH et Marylène MATHIS, au n° 20 Grand'Rue
- Monsieur Dario REIFSTECK, au n° 26 Grand'Rue
- Monsieur Jérémy BEKAERT et Ludivine VASSEUR, au n° 20 Grand'Rue
- Monsieur Stéphane THOMAS, au n° 73 Grand'Rue
- Madame Véronique HAETTEL, au n° 110 Grand'Rue
- Monsieur Romuald DELUGEAU, au n° 07 route de Lutzelbourg
- Famille Sébastien ELOI, au n° 18 rue de la Paix
- Famille Matthieu DIDIOT, au n° 16 rue du Stade
- Famille Sébastien ENDT / Adeline WILT au n° 14 A route de Waltembourg
- Mademoiselle Maryvonne PINCHON au n° 14 B route de Waltembourg



L'urbanisme à Henridorff

Dans quel cas faut-il demander un permis de construire, un permis d'aménager ou faire une déclaration préalable ?

Construction nouvelle

- L'édification d'une construction nouvelle est par principe soumise à un permis de construire.
- Toutefois, les constructions de petites tailles sont soumises à une simple déclaration préalable.
- Les constructions très petites ou temporaires sont dispensées de toute formalité.

Travaux exécutés sur une construction existante

- Les travaux exécutés sur une construction existante sont en principe dispensés de formalité.
- Toutefois, les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis de construire.
- D'autres travaux sont soumis à simple déclaration préalable.

Aménagements

- Les aménagements sont en principe dispensés de formalité.
- Toutefois, les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis d'aménager.
- D'autres aménagements sont soumis à simple déclaration préalable.

La demande préalable de travaux

Certains travaux ne nécessitent pas la demande d'un permis de construire mais toutefois ils sont soumis à un dépôt préalable de déclaration qui est une réelle autorisation délivrée par la commune. ***C'est le cas du ravalement des façades et des accessoires apparents, de l'implantation d'une construction légère de loisirs ou d'une piscine non couverte, d'une construction d'une surface inférieure à 20 m² (véranda, garage, abri de jardin ou hangar...).*** Pour toute information complémentaire vous pouvez vous adresser à la mairie aux heures des permanences.

Cette demande doit être faite en mairie par le propriétaire ou par un représentant de son choix. Elle doit comporter un plan de situation du terrain, un plan de masse de la construction envisagée avec indication de ses cotes et enfin une photo ou un croquis de l'ouvrage.

Tous les formulaires sont téléchargeables sur le site de la commune

Pour l'année 2008, la commune a délivré :

- 3 dossiers pour permis de construire,
- 10 dossiers de demande de déclaration préalable
- 7 dossiers de demande de certificat d'urbanisme

